

Travail de fin d'études

Voyage dans tous les sens



Présenté par

WAFELLMAN Bérénice

En vue de l'obtention du

grade de **Bachelier en**

Management du

Tourisme et des Loisirs

Option animation

Année académique 2016-2017

ÉCONOMIQUE



Travail de fin d'études

Voyage dans tous les sens



Présenté par

WAFELLMAN Bérénice

En vue de l'obtention du

grade de **Bachelier en**

Management du

Tourisme et des Loisirs

Option animation

Année académique 2016-2017

ÉCONOMIQUE



Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier Mme Vanden Bossche, pour son accompagnement, ses conseils et ses avis, tout au long de la rédaction de ce travail. Madame a été une excellente promotrice durant ces quelques mois.

Ensuite, je souhaite remercier l'ASBL Les Amis des Aveugles et Malvoyants au sein de laquelle j'ai passé mes 3 mois de stage et surtout d'apprentissage sur la déficience visuelle. J'y remercie ma maître de stage, mes deux collègues et toutes les ergothérapeutes pour leurs réponses à mes questions.

Je remercie également tous les professeurs de la HELHa qui m'ont guidée et formée au cours de ces 3 ans et qui m'ont permis de trouver ma voie.

Enfin, je souhaite remercier ma famille et les amis qui ont relu ce travail.

I. Table des matières

I.	Introduction.....	7
II.	Qu'est-ce que la déficience visuelle ?	8
III.	Les normes muséales en terme d'accessibilité	10
IV.	Les activités basées sur les autres sens.....	12
	a) Le cinéma en audiodescription :	12
	b) Les lectures dans le noir.....	12
	c) Le quizz musical.....	12
	d) Les jeux de société adaptés.....	12
V.	Contacts avec les associations belges du domaine de la déficience visuelle.....	13
VI.	Enquête prévisionnelle à mon projet de voyage	14
VII.	Le voyage.....	15
	a) Présentation globale	15
	b) Le choix des dates	15
	c) Les transports	15
	d) Mon rôle.....	15
	e) La fiche médicale.....	16
VIII.	Localisation.....	16
IX.	L'Hôtel Floréal à La Roche en Ardenne	17
X.	Les transports en car	18
XI.	Le programme d'activités.....	19
	a) Introduction.....	19
	b) Le planning du séjour :	21
	c) Premier jour.....	21
	1) Matinée : Prise en charge à la Gare de Namur	21
	2) Dîner à Libramont.....	21
	3) Après-midi au Musée des Celtes	22
	d) Deuxième journée	23
	1) Matinée au Château de Bouillon.....	23
	2) Dîner à Saint Hubert.....	23
	3) Après-midi chocolatée.....	23
	4) Soirée lecture	23
	e) Troisième jour	24
	1) Matinée sculpture	24
	2) Dîner à Durbuy	24

3)	Après-midi parmi les Topiaires.....	25
f)	Quatrième journée.....	26
1)	Matinée Yoga du Rire et Relaxation.....	26
2)	Dîner à Gouvy.....	29
3)	Après-midi pieds nus.....	29
g)	Cinquième jour.....	30
1)	Matinée avec les Sanglochons.....	30
2)	Dîner à la ferme des Sanglochons.....	31
XII.	Les tests d'accessibilité.....	32
a)	Les activités.....	32
1)	L'aquagym.....	32
2)	La relaxation et le yoga du rire.....	32
3)	L'activité sculpture avec La Gatte d'Or.....	32
b)	Les lieux touristiques.....	32
1)	Le Parc des Topiaires.....	32
2)	Le Sentier pieds nus.....	33
3)	La Chocolaterie Cyril Chocolat.....	34
4)	L'hôtel.....	35
5)	La Ferme des Sanglochons.....	35
6)	Musée des Celtes.....	36
7)	Château de Bouillon.....	36
XIII.	Les restaurants.....	37
XIV.	Budgétisation du voyage.....	38
•	Prix de Vente.....	38
•	Seuil de rentabilité.....	40
XV.	Promotion du voyage.....	40
XVI.	Analyse SWOT.....	41
Strengths (Forces) :	41
Weaknesses (Faiblesses)	41
Opportunities (Opportunités)	41
Treats (Menaces)	42
XVII.	Les 4 P.....	43
•	Price (le prix) :.....	43
•	Product (le produit).....	43
•	Promotion (la promotion).....	43
•	Place (la place, l'endroit).....	43

XVIII.	Rétro-planning.....	43
XIX.	La variante bruxelloise	44
XX.	Conclusion	45
XXI.	Abstract	46
	a) En français	46
	b) In het nederlands	46
XXII.	Sources	47
	• Filmographie.....	47
	• Webographie.....	47
	• Bibliographie.....	52
	• Médiagraphie	52
XXIII.	Annexes	53
	a) Table des annexes	53
	1. Thermoformage.....	54
	2. Formulaire de l'enquête.....	56
	3. Analyse des résultats de l'enquête	59
	4. Fiche médicale.....	61
	5. Fiche d'activité	63
	6. Plan du Parc des Topiaires.....	64
	7. Carnet des restaurants	65
	8. Dépliant présentant mon voyage.....	66

I. Introduction

« Voyage dans tous les sens » est un voyage créé pour un public déficient visuel, mais il est ouvert tant aux accompagnateurs voyants, qu'aux mal et non-voyants. Il se déroulera du 13 au 17 septembre dans l'Ardenne belge et fera découvrir l'Ardenne belge dans les quatre sens géographique : Nord – Sud – Est – Ouest, mais surtout au travers des quatre sens physiologiques des personnes : ouïe – toucher – goût – odorat.

Quant au public cible, je l'ai choisi parce que c'est un public avec des besoins spécifiques et que j'aime aider les personnes et leur faire découvrir de nouvelles choses. Cependant, je ne connaissais nullement ce public et j'ai donc décidé d'orienter toute ma dernière année d'étude autour de lui. De ce fait, j'ai réalisé mes trois mois de stage au sein de l'ASBL « Les Amis des Aveugles et Malvoyants » où j'ai pu poser toutes mes questions à mes collègues ergothérapeutes. J'ai également pu rencontrer, aider, accompagner et guider de nombreuses personnes déficientes visuelles, lors des activités culturelles. J'ai adoré toutes ces missions et cela m'a encouragée et motivée dans la réalisation de ce Travail.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez ce qu'est la déficience visuelle, quelles sont les normes d'accessibilité muséales, et les activités adaptées à ce public. Vous découvrirez également toute la réflexion quant aux différentes décisions pour le choix de l'hôtel, des activités, du transport, etc. Enfin, vous découvrirez le programme du voyage.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir à lire ce Travail que je n'en ai pris pour le rédiger, bonne lecture.

II. Qu'est-ce que la déficience visuelle ? ¹

Une personne déficiente visuelle a une vision limitée et on peut déterminer sa déficience grâce à un bilan de sa vision. En fonction des résultats et selon les critères de l'OMS, une personne sera désignée comme malvoyante ou comme non-voyante. L'OMS se base sur deux critères : l'acuité visuelle et le champ visuel. L'acuité visuelle est la mesure qui permet de savoir à partir de quelle distance une personne voit un objet. Le champ visuel est la mesure qui permet de savoir à quelle amplitude une personne peut voir. Une personne avec une vision normale voit ses mains lorsqu'elle écarte ses bras à 180° à l'horizontale, elle a donc un champ visuel de 180°.

Une personne malvoyante a une acuité visuelle située entre 3/10ème et 1/20ème (elle doit donc s'approcher à une distance entre 3 mètres et 50 centimètres de l'objet pour le voir) et/ou a un champ visuel inférieur à 20° (elle voit seulement à moins de 20° d'amplitude, comme si elle regardait dans un tube, devant elle).

Une personne non-voyante, ou atteinte de cécité, a une acuité visuelle inférieure à 1/20ème (elle doit se trouver à moins de 50 centimètres d'un objet pour le voir) et/ou un champ visuel inférieur à 10° (elle voit seulement dans une amplitude inférieure à 10°).

Malgré ces deux critères, toutes les personnes n'ont pas la même vision fonctionnelle. Cette vision correspond à ce que les personnes voient réellement. Deux personnes malvoyantes, atteintes de la même maladie, peuvent avoir une vision fonctionnelle différente. Tout comme les personnes désignées comme non-voyantes peuvent avoir un petit résidu visuel qui se manifeste par la vision d'ombre ou de perceptions lumineuses très faibles.

Il existe 4 types de vision mais certaines personnes peuvent également cumuler 2 types de vision, ce qui démontre l'importance de déterminer la vision fonctionnelle, ce que la personne voit réellement.

- Il peut y avoir une perte de la vision centrale, ce qui gêne pour la lecture, la reconnaissance de visage ou encore d'autres tâches nécessitant une vision de près.



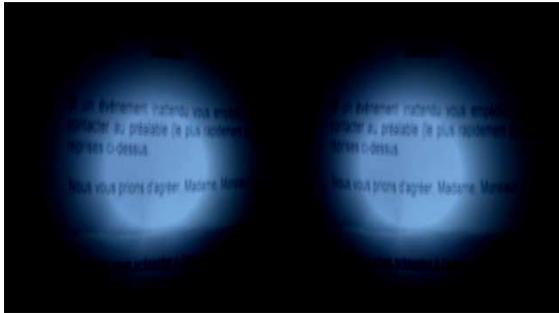
**PERTE DE LA VISION CENTRALE, DE PRÈS
PHOTO PERSONNELLE**



**PERTE DE LA VISION CENTRALE, DE LOIN
PHOTO PERSONNELLE**

¹ Informations récoltées lors de mon stage au sein de l'ASBL « Les Amis des Aveugles et Malvoyants »

- Il peut y avoir perte de la vision périphérique : les personnes ne voient plus qu'au centre, ce qui est gênant pour les déplacements et l'orientation, ainsi que lorsque la clarté baisse. En effet, plus il fera sombre là où elles se trouvent, plus il leur sera difficile de se repérer.

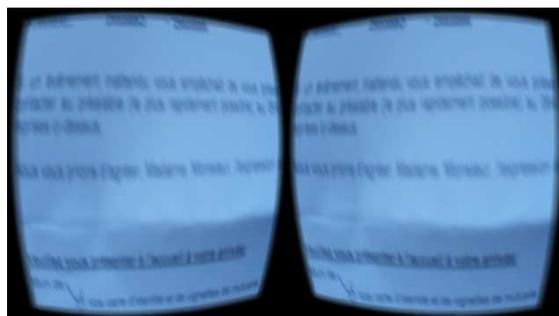


**PERTE DE LA VISION PÉRIPHÉRIQUE, DE PRÈS
PHOTO PERSONNELLE**



**PERTE DE LA VISION PÉRIPHÉRIQUE, DE LOIN PHOTO
PERSONNELLE**

- Il y a également la vision floue, qui rend difficile la lecture et demande l'aide d'une loupe, pour pouvoir lire un texte et qui provoque une grande sensibilité face à l'éblouissement et aux changements de luminosité.



**VISION FLOUE, DE PRÈS
PHOTO PERSONNELLE**



**VISION FLOUE, DE LOIN PHOTO
PERSONNELLE**

- Enfin, il y a la vision avec des taches : la lecture est rendue difficile car il y a une impression de mouvement du texte, certaines lettres ne sont pas visibles et empêchent la compréhension.



**VISION AVEC TACHES, DE PRÈS
PHOTO PERSONNELLE**



**VISION AVEC TACHES, DE LOIN PHOTO
PERSONNELLE**

III. Les normes muséales en terme d'accessibilité²

Certains musées et autres infrastructures touristiques se mettent à jour et rendent leurs installations accessibles aux différents types d'handicap. En effet, on voit de plus en plus de musées qui respectent les normes d'accessibilité pour personnes en chaises roulantes et installent une rampe d'accès, des comptoirs plus bas afin de voir les personnes à l'accueil, un ascenseur s'ils disposent d'étage, etc. En ce qui concerne plus spécifiquement la déficience visuelle, de nombreuses normes sont les mêmes mais d'autres sont plus précises. Je vais seulement citer ces dernières, pour la Belgique :

- Au niveau du parking, il doit y avoir au minimum 1 place de parking proche de l'entrée ou de la sortie et ensuite, 1 place PMR pour 50 places. Il doit aussi y avoir une voie d'accès directe depuis cette place PMR, horizontale, sans marche, non-meuble et large de minimum 120 cm (dimension anthropomorphique d'une personne accompagnée d'un guide).
- Dans les couloirs, les objets accrochés au mur, dépassant de plus de 20 cm, doivent être complétés par un dispositif allant jusqu'au sol pour que les personnes puissent les sentir à l'aide de leur canne.
- Dans les ascenseurs, les boutons doivent être écrits en braille ou avec des couleurs très contrastées, ils doivent mesurer minimum 3 cm de diamètre et il doit y avoir des indications sonores (annonce des étages, par exemple).
- Dans les escaliers, les marches doivent être en matière antidérapantes, mesurer maximum 18 cm de hauteur, le nez des marches doit être contrasté et il doit y avoir une dalle d'éveil vigilance au sommet de chaque volée de marches.
- Pour les claviers de chiffres (pour les machines « Bancontact » par exemple), le chiffre 1 doit être en haut à gauche et le 9 en bas à droite. Le 5 porte un relief, pour se repérer et le 0 est en dessous du 8.

En France, les normes sont, d'après moi, un peu plus complètes. Je vais citer ici, celles qui diffèrent de la Belgique :

- Au niveau de l'éclairage, il faut faire attention aux éblouissements et aux zones d'ombres soudaines, aux reflets sur les vitres et il faut mettre des indications sur les portes vitrées.
- Pour les escaliers, ce sont les mêmes normes qu'en Belgique auxquelles il faut ajouter qu'il faut une main courante continue tout au long de l'escalier.
- Pour les ascenseurs, les normes sont les mêmes que les nôtres, mais il faut des indications sonores quand la porte de l'ascenseur se ferme, quand il se met en mouvement et quand on passe un étage.
- Pour les collections et les textes d'information, il faut que les écrans d'informations mesurent minimum 15 pouces (38 cm) de diagonale, que les couleurs de texte et de fond soient bien contrastées et que les personnes puissent s'approcher à maximum 5 cm des textes (pas de vitrine devant un texte, par exemple).

² Informations tirées des sites Internet <http://www.plain-pied.com/upload/brochures/29.pdf> et http://www.cstc.be/homepage/download.cfm?dtype=services&doc=ILEcomte_Reglement_Regional_Urbanisme.pdf&lang=fr pour la Belgique, <http://www.cultureaccessible.fr/medias/files/compte-rendu-musee-et-handicaps-visuels-du-30-mars.pdf> pour la France et tirée de la Norme SIA 500, reçue du « Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés » pour la Suisse.

En Suisse, il existe la norme SIA 500. Cette dernière, publiée par la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes (SIA), est entrée en vigueur en janvier 2009 et a été traduite en 4 langues : français, allemand, anglais et italien. Elle remplace la norme SN 521 500 qui datait de 1998 et qui réglementait les constructions adaptées aux personnes handicapées. Je trouve cette norme encore plus complète que les normes belge et française :

- Les dispositions d'accès doivent s'appliquer à toutes les entrées principales, mais il est admis qu'une entrée secondaire, sans obstacle et accessible soit disponible.
- Les pentes ne peuvent pas excéder 6% de manière générale et 2% lorsque la pente n'est pas dans le sens des déplacements.
- En ce qui concerne les portes ou cloisons transparentes, cela doit être rendu visible sur toute la longueur par un marquage opaque, à une hauteur entre 1,40 m et 1,60m.
- La séparation entre les chemins pour piétons et les voies de trafic doit être repérable par un moyen tactile : soit une rupture de niveau haute de minimum 3 cm, soit une bordure inclinée haute de minimum 4 cm, soit un accotement large d'au minimum 40 cm, soit une barrière d'une hauteur minimum d'un mètre.
- En ce qui concerne les escaliers, les marquages contrastés sont beaucoup plus précis : soit le nez de chaque marche est contrasté sur une bande d'environ 4 – 5 centimètres, soit il faut marquer les premières et dernières marches d'escaliers comme sur ce schéma :

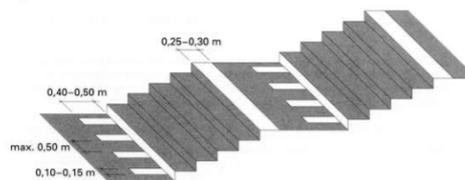


SCHÉMA SUR LE MARQUAGE DES MARCHES, TIRÉ DE LA NORME SIA 500

- La délimitation d'une surface de circulation doit être matérialisée par des éléments tels que des parois, des plinthes, des ressauts ou par des bandes de revêtement de sol de textures différentes par rapport à celui de la surface de circulation.
- Si, pour des collections muséales ou des expositions, des verres de protection sont utilisés, il faut utiliser un verre antireflet, qui sera placé à maximum 1 centimètre de la surface écrite. Cette dernière doit être plane.
- Les informations tactiles doivent être placées aux portes des locaux de sanitaires, aux éléments de commandes des ascenseurs et doivent permettre l'identification des étages (de préférence sur la main courante) ainsi que l'identification des locaux.
- De plus, la hauteur de relief doit être de minimum 1 millimètre, la hauteur de caractère doit être comprise entre 15 et 181 millimètres et la position de la main doit être ergonomique par rapport à l'information tactile.

En plus de ces facilités d'accessibilité architecturales, on peut réaliser des adaptations ou des visites guidées qui mettent en éveil les quatre autres sens. Souvent, les visites guidées reprennent les adaptations créées et sont agrémentées de commentaires auditifs du guide. Les adaptations peuvent être de plusieurs types : thermoformages³, reproductions miniatures ou en relief, cartels en braille⁴,

³ Les thermoformages sont les reproductions d'une œuvre sur un papier spécifique qui, une fois passé dans un four prévu pour cela, fait ressortir en relief l'encre qui y a été imprimée. Vous pouvez en découvrir un, du bout des doigts, en annexe n°1.

⁴ Dans le langage muséal, un cartel est la plaquette apposée au mur à côté d'une œuvre où y sont inscrits le titre, l'auteur et d'autres informations.

livrets en grands caractères ou en braille et audio-guide avec audiodescription. En plus de cela, dans certains musées comme les musées de la frite et de la bière à Bruges, il y a une boîte spéciale, à disposition, dans laquelle se trouvent des objets à toucher, à sentir, ou même à goûter.

IV. Les activités basées sur les autres sens⁵

En plus des visites culturelles expliquées ci-dessus, de nombreuses activités peuvent être adaptées aux personnes présentant une déficience visuelle. Il existe, entre autres, le cinéma, la lecture, les quizz musicaux, les jeux de société.

a) Le cinéma en audiodescription :

Un film en audiodescription est un film auquel on a ajouté une bande son, avec des commentaires auditifs qui décrivent l'image. Par exemple, vous entendez la voix du narrateur qui dit « un couple est assis à une table dans un restaurant de luxe » et ensuite, vous entendez les conversations comme dans un film normal. J'ai eu la chance d'assister à la projection du film « La prunelle de mes yeux », projeté au Plaza Art à Mons, à l'occasion du Festival International du Film d'Amour. Pour une personne voyante, c'est une expérience assez déroutante, du fait que nous entendons parfois les commentaires avant même de voir les images. En effet, il n'est pas toujours possible d'intégrer les commentaires descriptifs au moment où l'on voit l'action parce qu'il peut y avoir des dialogues, ou des bruits jugés importants à ces moments-là.

b) Les lectures dans le noir

Il y en a qui se font dans différents endroits : à Mons par l'ASBL Les Amis des Aveugles, à Bruxelles par la Maison de la Francité, etc. Ces lectures se font dans le noir, pour que toutes les personnes, qu'elles soient non-voyantes, malvoyantes ou voyantes soient sur pied d'égalité. Une personne se propose pour faire la lecture et lit des extraits de livre, qui peuvent être de tous genres.

c) Le quizz musical

C'est une activité qui plaît souvent aux personnes déficientes visuelles. En effet, elles peuvent y participer car c'est une activité qui ne nécessite pas la vision, à condition d'avoir une personne voyante par équipe, qui peut écrire les réponses. De plus, les quizz de culture générale sont très souvent appréciés par ce public.

d) Les jeux de société adaptés

Il existe de nombreux jeux vendus adaptés, mais il en existe d'autres qui peuvent être adaptés facilement. Souvent, les adaptations sont en relief pour les personnes non-voyantes et agrandies pour les personnes malvoyantes. Cependant, les adaptations en relief ne sont pas toutes en braille car toutes les personnes non-voyantes ne savent pas lire le braille. Voici tous les jeux adaptés que j'ai pu voir et toucher ainsi que la description de leur adaptation :

- **les jeux de cartes** : il existe trois possibilités de jeux de cartes agrandis : seuls les caractères sont agrandis et les cartes ont la taille habituelle ; les cartes sont plus grandes et équivalentes à deux cartes dites normales, mises côte à côte ; et les cartes avec une écriture braille, pour mentionner le chiffre et le symbole. Le jeu « Uno » est adaptable : à l'arrière de chaque carte, on retrouve, en braille, la couleur et le chiffre ou le nom de la carte (Joker, +4, inversement de

⁵ Informations récoltées lors de mon stage au sein de l'ASBL « Les Amis des Aveugles et Malvoyants ».

sens,...). Le jeu de cartes 1000 bornes est adaptable également : derrière chaque carte est inscrit, en braille, le nombre de kilomètres, la contrainte, la solution ou l'atout représenté.

- **Le Puissance 4** : on laisse les jetons rouges comme ils sont et on ajoute un repère tactile sur les jaunes.
- **les Dominos** : souvent, les dominos sont de couleur blanche avec les points noirs, ce qui est fort contrasté et qui permet aux personnes malvoyantes de voir les dominos. Pour les personnes non-voyantes, soit les points noirs sont en relief, soit creusés, ce qui est plus accessible. Certains jeux ont des dominos qui s'emboîtent, afin que les personnes qui viennent, à tâtons, chercher où mettre leur domino ne défassent pas la suite de dominos déjà créée. Il existe également un dernier jeu de dominos où, à la place des chiffres, on retrouve différentes matières : de l'éponge, du scratch, du papier de verre, de la feutrine,...
- **le Scrabble** : les bords des cases du jeu sont en relief, afin de les situer facilement. Dans les cases « spéciales », il y a les lettres MT, MD, LT ou LD écrites en braille, pour signifier respectivement Mot compte Triple, Mot compte Double, Lettre compte Triple ou Lettre compte Double. Les lettres et les valeurs des lettres sur les pions sont toutes écrites en braille également. Enfin, le plateau de jeu peut facilement être tourné, grâce à une bille située en dessous, afin que chaque personne puisse avoir le plateau de jeu dans le bon sens.
- **les Petits Chevaux** : tous les endroits où un pion peut se poser sont troués, pour y insérer le pion. De cette manière, les personnes qui avancent leurs mains à tâtons ne font pas tomber tous les pions, ces derniers sont stables. De plus, pour reconnaître les pions, ceux-ci sont de formes différentes : des carrés, des ronds, des triangles,... Le dé est également adapté : les points sont en relief, mais pas en braille.
- **Les jeux de dames** : soit les bords des cases sont en relief, comme pour le scrabble. Soit chaque case est trouée pour venir y insérer le pion et que cela soit stable. Les pions sont de différentes formes : carrés et ronds pour que chaque participant puisse reconnaître les siens.



JEU DES PETITS CHEVAUX ADAPTÉ, PHOTO PERSONNELLE

V. Contacts avec les associations belges du domaine de la déficience visuelle

Afin de savoir si le projet de mon Travail de Fin d'Etudes était nouveau et original, j'ai contacté plusieurs associations, ou organisations, qui œuvrent pour favoriser l'autonomie des personnes déficientes visuelles. J'ai contacté la Ligue Braille, l'Office National des Aveugles, Les Amis des Aveugles et Malvoyants, et la fondation Isee. La Ligue Braille organise, une fois par an, des séjours à l'étranger ou en Belgique, mais c'est plutôt rare. Leurs précédents voyages se sont déroulés en Baie de Somme, en Alsace et à Ostende. En ce qui concerne l'ONA, ils partent exclusivement à l'étranger. Les Amis des Aveugles, eux, organisent chaque année un voyage à l'étranger (Sicile, Maroc, Turquie,...) et un voyage à la Côte belge. La fondation Isee, n'organise, quant à elle, pas de voyages.

Au départ, je voulais faire un circuit qui couvrait toute la Belgique. De ce fait, j'avais contacté plusieurs Offices de Tourisme belges, afin de savoir ce qui était déjà proposé dans leur région, pour les personnes déficientes visuelles. J'avais pris contact avec les Offices de Tourisme de Namur, Tournai, La Louvière, Bruxelles, La Panne, Gand, Anvers, Bruges, Hasselt. Certains m'ont envoyé par la poste des brochures et des guides très complets sur leur région, tandis que d'autres m'ont donné toutes les informations par mail. Mais après réflexions, je me suis dit que c'était mieux de me concentrer sur une partie de la Belgique. Tout d'abord, pour faciliter les trajets, pour que les participants n'aient pas l'impression de passer tout leur séjour dans un car et ensuite, parce que la Côte était déjà un lieu visité par une des associations que j'avais contactées.

De plus, j'ai réalisé mon stage au sein de l'ASBL « Les Amis des Aveugles », afin de le lier à mon projet de TFE et d'apprendre, ainsi, de nombreuses choses sur ce sujet et ce public que je ne connaissais nullement. Durant mes trois mois de stage, j'ai pu apprendre comment animer, encadrer et participer à des activités culturelles ou créatives, rencontrer des personnes déficientes visuelles, discuter avec elles. J'ai également pu poser toutes mes questions aux ergothérapeutes, animatrices et autres personnes encadrantes de mon stage, qui ont plus d'expérience avec ce public.

VI. Enquête prévisionnelle à mon projet de voyage

Avant de me lancer dans ce projet, j'ai réalisé une enquête⁶ auprès du public déficient visuel afin de savoir si un tel voyage les intéresserait. Lors de la rédaction de cette enquête, je pensais encore réaliser mon voyage sur tout le territoire belge, c'est pourquoi j'y demande quelles sont les régions qui les intéressent. Ensuite, j'avais demandé à plusieurs ASBL œuvrant dans le milieu de la déficience visuelle de les diffuser, mais seule l'ASBL Les Amis des Aveugles a accepté de le faire. J'avais aussi publié l'enquête sur mon profil Facebook en demandant à mes amis de le partager, ce qui a été fait environ 13 fois.

Grâce à ces deux diffusions de mon questionnaire, il y a eu 22 répondants à mon enquête⁷. 9 étaient des hommes, 12 des femmes et une personne n'a pas répondu à cette question. Les répondants ayant envie de participer à un voyage n'appartenaient pas à une tranche d'âge spécifique. Ceux qui n'avaient pas envie de participer n'étaient pas non plus situés dans une seule tranche d'âge. Grâce à cette information, je peux me dire que mon projet intéressera toutes les classes d'âge. De plus, 19 personnes avaient répondu à la question concernant leur désir de participation à un tel voyage. 16 d'entre elles étaient désireuses contre 3 personnes malvoyantes qui n'en ressentent pas l'envie ou le besoin actuellement, pour différentes raisons. J'avais également demandé quels étaient les thèmes qui les intéressaient particulièrement : la nature, l'histoire, la gastronomie et la musique sont en tête. Enfin, ma dernière question portait sur la durée qu'ils pensaient idéale : 5 jours en première place et 4 et 3 jours en ex-aequo à la deuxième place.

⁶ Vous trouverez le formulaire de l'enquête en annexe n°2.

⁷ L'analyse complète des résultats de l'enquête se trouve en annexe n°3.

VII. Le voyage

a) Présentation globale

« Voyage dans tous les sens » est un voyage que j'ai créé pour les personnes déficientes visuelles et qui se déroulera dans l'Ardenne belge. Au début, je pensais couvrir toute la Belgique mais pour des raisons de facilité et de possibilité de repérages, j'ai choisi de limiter la zone à l'Ardenne belge. J'ai aussi fait ce choix car l'ASBL « Les Amis des Aveugles » organise déjà un voyage à la Côte belge et que je voulais que mon projet soit nouveau et original. Je pense ouvrir ce voyage à un groupe de maximum 9 personnes déficientes visuelles et leurs 9 accompagnateurs. En effet, pour des questions de facilité, d'organisation et d'encadrement, il serait plus simple que les personnes soient accompagnées par quelqu'un de leur entourage.



*LOGO DE MON VOYAGE,
CRÉATION PERSONNELLE*

Malgré cela, si des personnes n'ont pas d'accompagnateurs, je pourrais demander à des bénévoles d'accompagner ce voyage. Pour rechercher ces bénévoles, je demanderais tout d'abord dans mon entourage, si une personne se sent motivée à accompagner un groupe de personnes déficientes visuelles. Si pas, je pense demander à des écoles formant des ergothérapeutes ou des éducateurs spécialisés, afin qu'ils transmettent ma demande à des étudiants et pourquoi pas, donner à ces étudiants une expérience en plus. Si jamais je ne trouve personne de ces manières, je ferais un appel sur Facebook et je rencontrerais les personnes intéressées afin de savoir si elles pourraient correspondre, leur expliquer en détails le projet et leur apprendre à guider une personne déficiente visuelle.

b) Le choix des dates

Le voyage se déroulera du mercredi 13 au dimanche 17 septembre 2017. J'ai choisi ces jours et dates de départ pour plusieurs raisons. La première, je sais, de par mon expérience chez Les Amis des Aveugles, que certaines personnes déficientes visuelles travaillent et qu'il est donc plus facile de se libérer seulement une partie des jours ouvrables et non pas les 5 jours. De plus, pour les accompagnateurs de ce séjour, je pense que c'est plus simple de ne pas prendre une semaine complète de congé. Enfin, je sais que peu de personnes visitent les musées et les infrastructures touristiques durant la semaine. Je pense donc que les visites seront plus confortables si elles se déroulent lors de jours de semaine.

c) Les transports

J'ai choisi d'effectuer tous les transports en car, pour une raison de facilité. De ce fait, j'ai prévu un car qui partira de la Gare de Namur, le 13 septembre, à 10h, pour se rendre à l'hôtel. Les personnes qui souhaitent utiliser ce moyen de transport devront le mentionner à la réservation et payeront un petit supplément de 10€. En ce qui concerne les personnes qui se rendent à l'hôtel par leurs propres moyens, elles bénéficieront bien évidemment du transport en car, tout le long du séjour.

d) Mon rôle

Tout au long de ce voyage, j'aurai différents rôles : les rôles d'accompagnatrice de voyage ; de guide, pour la visite du Parc des Topiaires, par exemple ; ou encore d'animatrice, notamment pour deux activités que vous découvrirez plus loin dans ce Travail.

e) La fiche médicale

De plus, j'ai réalisé une fiche⁸ que je ferai parvenir aux participants, quelques semaines avant le départ. Grâce à celle-ci, je vais pouvoir avoir de nombreuses informations sur mes participants. Je vais savoir leur date de naissance, le nom de leur médecin traitant, la personne de référence à contacter en cas de problème, savoir si la personne a des problèmes de santé, des médicaments à prendre, etc. Je pense qu'il est très important que toutes ces informations soient connues de l'accompagnateur d'un voyage, afin de connaître les besoins spécifiques des participants et de pouvoir réagir plus rapidement en cas de problème. De plus, le public que je cible est un public avec des besoins particuliers et j'estime donc que cette fiche est d'autant plus importante, pour que le voyage prenne en compte les différents besoins des participants et qu'ils passent donc un séjour dans des conditions optimales. Je sais également que l'utilisation d'une telle fiche se fait dans des associations telles que celle des Amis des Aveugles. Ils envoient ce genre de formulaire aux participants des voyages et emportent toutes les informations récoltées lors du voyage pour que tout se passe bien et que l'on puisse réagir efficacement et rapidement, le cas échéant.

VIII. Localisation

Comme je l'ai dit précédemment, j'ai choisi l'Ardenne belge car c'est un territoire plus restreint de la Belgique, sur lequel on peut visiter beaucoup sans pour autant faire de longs trajets. De plus, le logement que j'ai choisi est assez central et cela nous permettra de voyager dans les 4 sens cardinaux. La région des Ardennes couvre 3 pays : la Belgique, le Luxembourg et la France. Je vais me concentrer uniquement sur la région belge.

Au point de vue touristique, il y a de nombreux massifs forestiers qui permettent d'avoir des infrastructures telles que des domaines provinciaux, des réserves naturelles, des parcs animaliers et des parcs naturels, ce qui attire de nombreux touristes frontaliers.

De nombreuses rivières prennent leur source dans l'Ardenne belge: la Lesse et l'Ourthe, entre autres, permettent, en haute saison, de profiter d'une baignade, de balades en kayak ou de promenades au bord de l'eau. Il y a également quelques grottes ouvertes au public qui sont situées dans cette région : Han, Remouchamps, Hotton, de Neptune ou encore La Merveilleuse.

Mais il y a aussi des infrastructures muséales qui traitent principalement de la Bataille des Ardennes, comme le Bastogne War Museum, le Bastogne Barracks, le Musée de la Bataille des Ardennes, à La Roche, etc. De plus, on retrouve dans la région quelques châteaux connus et appréciés des touristes étrangers, comme les Châteaux de Bouillon, La Roche en Ardenne, Grandvoir, Durbuy, Orval, etc.



LA RÉGION DE L'ARDEENNE BELGE, TIRÉE DE [HTTP://WWW.WORLDATLAS.COM/WEBIMAGE/COUNTRYS/EUROPE/LGCOLOR/BECOLOR.GIF](http://www.worldatlas.com/webimage/countrys/europe/lgcolor/becolor.gif)

⁸ Vous pourrez trouver cette fiche médicale en annexe n°4.

IX. L'Hôtel Floréal à La Roche en Ardenne⁹

Lorsque j'ai décidé de restreindre la région de mon voyage à l'Ardenne belge, le choix du lieu d'hébergement a été influencé. J'ai choisi l'hôtel Floréal situé à La Roche en Ardenne pour de nombreuses raisons.

Premièrement, en choisissant une région plus vaste, il aurait été plus simple de choisir plusieurs hébergements. Seulement, faire une valise pour une personne déficiente visuelle est déjà une opération qui demande une grande concentration. J'ai donc préféré choisir un hébergement unique pour éviter ce problème de faire et défaire sa valise plusieurs fois.

La deuxième est sa situation : en effet, cet hôtel est situé au centre de toutes les activités que je voulais intégrer à mon projet. En choisissant ce lieu central, je limite les déplacements en car ou autres transports.

Troisièmement, cet hôtel est présent dans la rubrique « Hôtel » de la catégorie « Tourisme et Handicap » du site Internet officiel du Tourisme dans le Luxembourg belge : <http://www.luxembourg-belge.be/fr/pratique/tourisme-handicap/tourisme-handicap-hotels.php>. Je pense que l'on peut se fier à ce site du fait qu'il a été rédigé par la Fédération Touristique du Luxembourg belge et qu'il utilise également les liens des fiches de l'ASBL Access-i. Cette dernière promeut l'information sur l'accessibilité des biens et services aux personnes à besoins spécifiques et fait partie de l'ENAT (European Network for Accessible Tourism), le réseau européen du tourisme accessible.

Quatrièmement, les points faibles de l'hôtel recensés sur le site Internet, sont, selon moi, des points qui n'en sont pas réellement si la personne déficiente visuelle est accompagnée, ce qui sera le cas durant mon séjour. En effet, les points faibles sont la présence d'un ressaut à l'entrée de l'hôtel, une pente trop pentue pour accéder au parking et l'accès à la piscine seulement par des escaliers. Les premier et troisième points faibles ne posent pas problème tant que la personne est accompagnée et étant donné que les personnes ne sont pas en chaises roulantes, la pente n'est pas un point faible pour mon voyage.

Quant aux points positifs marqués sur ce même site, ils confirment mon choix d'hôtel. Ces points sont la présence de places de parkings proches de l'entrée et spécifiques pour Personnes à Mobilité Réduite ; le fait que les chiens d'assistance soient les bienvenus ; et les couloirs larges, qui permettent une circulation aisée.

Enfin, la dernière raison est le prix :

- Le prix en B&B en entre saison pour 4 nuitées en chambre double revient à : 200.00 € / p.p.
+ city taxe de 1.00 € / p.p. / nuit
+ supplément single de 15.00 € / chambre / nuit
Ce qui revient à 204€ par personne, en supposant que chaque personne déficiente visuelle dorme en chambre double avec son accompagnateur.

Le Domaine du Floréal de La Roche en Ardenne est composé d'un hôtel ainsi que d'appartements et de studios. Le Domaine est situé dans la province du Luxembourg, le long de l'Ourthe et à moins de 800 m du centre-ville de La Roche en Ardenne. De nombreuses activités gratuites comme du mini-golf, des plaines de jeux pour enfants, des terrains de pétanque et multisports sont proposées sur les 4 hectares du domaine.

⁹ Informations tirées de <https://www.florealgroup.be/page/la-roche.html> et <http://www.luxembourg-belge.be/fr/pratique/tourisme-handicap/tourisme-handicap-hotels.php>

L'hôtel en lui-même abrite 76 chambres, toutes équipées de mini-frigos, TV à écrans plats, téléphone et accès wifi gratuit. Les chiens d'assistance sont les bienvenus au sein du domaine.

Au point de vue restauration, deux restaurants sont présents sur le domaine : le Parc et la Taverne. Le Parc est un restaurant cosy chaleureux, qui propose des spécialités gastronomiques du terroir. Il y a quatre menus par an, un par saison. Dans chaque menu, on a le choix entre cinq entrées, cinq plats et cinq desserts. Ce menu n'est servi qu'à certains moments : le vendredi de 19h à 20h30, le samedi de 12h à 14h et de 19h à 20h30, le dimanche de 12h à 14h, chaque veille de jour férié de 19h à 20h30 et chaque jour férié de 12h à 14h. Ce menu est présenté au prix de 32€ sans les boissons.

La Taverne est un restaurant qui propose de la nourriture simple et belge.

X. Les transports en car¹⁰

Les transports entre les différentes activités se feront avec un car de la société « Voyages Léonard ». J'ai choisi ce moyen de transport parce qu'il est le plus pratique pour un tel voyage. En effet, se déplacer en transports en commun d'un lieu d'activité à un autre est tout simplement impossible. J'ai fait les tests sur les sites Internet belgianrail.be et infotec.be et il faut, d'après eux, environ 3 heures, voire 4 pour effectuer des trajets de 30 minutes en voiture.

J'ai donc contacté différentes compagnies d'autocars : Eurobussing, Hermann et Vandamme, les Voyages Peeters, les Voyages Leonard et GigaTours Sambre et Meuse. Cependant, il n'y a que ces deux derniers qui m'ont répondu en envoyant leurs offres de prix. « Voyages Léonard » me proposait un devis à 2650,00€ TVAC sans compter l'hébergement et la nourriture du chauffeur, tandis que GigaTours me proposait un devis à 2722,86€, de nouveau sans compter l'hébergement et la nourriture du chauffeur. J'ai choisi les Voyages Léonard car leur tarif était plus attractif que celui de GigaTours même si la différence n'est pas énorme.

Tous les transferts se feront donc dans un autocar Grand Tourisme de 32 places. Ce dernier sera équipé de double vitrage, d'une climatisation de pointe, de sièges inclinables ainsi que de repose-pieds. Les participants voyageront donc dans un car de confort 4****.



AUTOCAR LÉONARD, GRAND TOURISME 32 PLACES

TIRÉE DU SITE [HTTP://WWW.VOYAGES-LEONARD.COM/CORPORATE/FLOTTE/GAMME](http://www.voyages-leonard.com/corporate/flotte/gamme)

¹⁰ Informations tirées du site <http://www.voyages-leonard.com/corporate/flotte/gamme>

XI. Le programme d'activités

a) Introduction

Grâce à mon enquête, j'ai pu voir que les thèmes qui intéressaient le plus étaient la nature, l'histoire, la gastronomie et la musique. J'ai donc décidé de choisir des activités qui permettaient de retrouver ces différents thèmes. En rapport avec la nature, et dans le thème sport également, il y a comme possibilités l'aquagym, l'hippothérapie, un sentier pieds nus ou encore une balade dans les environs de l'hôtel. Pour ce qui est de l'histoire, j'ai le choix entre plusieurs musées dans la région : le Bastogne War Museum, le Musée des Celtes ou le Château de Bouillon. Au niveau gastronomie, j'ai pensé à des visites chez Cyril Chocolat, à La Roche en Ardenne ou à la Brasserie d'Achouffe. Pour le thème musique, je pensais effectuer une activité en soirée, avec écoute d'une musique, lors d'une soirée relaxation – détente avec d'autres exercices assez courts de relaxation, de respiration, de yoga du rire.

J'ai donc recherché le plus d'activités possibles dans ces thèmes au sein de l'Ardenne, pour ensuite déterminer lesquelles étaient accessibles, déjà adaptées ainsi que celles qui proposaient des visites spécifiques pour mon public-cible. Pour chacune des activités que j'avais trouvées et qui me paraissaient pertinentes, j'ai complété une fiche¹¹ que j'avais au préalable rédigée. Grâce à ces fiches, j'ai pu faire mon choix plus précisément quand j'ai commencé à créer mon programme et à décider quelles activités constitueraient mon voyage. J'avais, entre autres, pris contact avec le Train Touristique de Rochefort et le Parc à Gibier de Saint Hubert.

Malheureusement, ces deux sites n'auront pas lieu. En effet, la personne de contact pour le train touristique m'a informé que la visite n'était que visuelle et que le seul endroit où le train s'arrêtait était un panorama. Cela allait donc être très difficile à adapter. Pour le Parc à Gibier, on m'a indiqué que les animaux dans le Parc étaient en semi-liberté et qu'ils restaient des animaux sauvages, les personnes qui visitent ce parc doivent donc toujours être attentives, ce qui est très difficile pour ce type de public. Le terrain est également assez accidenté, ce qui complique les déplacements pour mon public, au sein du Parc. Enfin, le hall didactique ainsi que la salle multimédia où je pensais qu'il était possible de réaliser une activité ne sont pas adaptés au public malvoyant. J'ai donc laissé tomber cette idée.

¹¹ Cette fiche d'activité se trouve en annexe n°5.

J'avais complété 17 fiches et j'ai choisi 8 activités au final. Voici mes choix :

1. Le Parc des Topiaires à Durbuy
2. La Chocolaterie Cyril Chocolat à La Roche en Ardenne
3. Une activité bien-être que j'animerai dans une salle de l'hôtel
4. La visite du Musée des Celtes à Libramont
5. La découverte d'un sentier pieds nus à Gouvy
6. La visite du Château de Bouillon
7. La Ferme des Sanglochons
8. Une activité créative et manuelle animée par La Gatte d'Or, à Harsin

Les numéros correspondent aux emplacements des activités sur la carte ci-dessous.



CARTE TIRÉE DE [HTTP://WWW.ARDENNE.ORG/ARDENNE](http://www.ardenne.org/ardenne) ET RETRAVAILLÉE PAR MOI-MÊME. ECHELLE : 1CM = 12KM

b) Le planning du séjour :

DATE	13 SEPTEMBRE	14 SEPTEMBRE	15 SEPTEMBRE	16 SEPTEMBRE	17 SEPTEMBRE
ACTIVITÉ DU MATIN	9h45 rendez-vous Gare de Namur 11h arrivée à l'hôtel	10h30 Visite du Château de Bouillon	10h activité sculpture avec l'ASBL Gatte d'Or	Activité bien-être et relaxation dans l'hôtel	10h30 visite et dégustation à la Ferme des Sanglochons
DÎNER	12h La Souris Gourmande, Libramont	12h30 Restaurant à Saint Hubert	13h Saint Amour, Durbuy	12 Restaurant Saint Martin, Courtil	12h Ferme des Sanglochons
ACTIVITÉ DE L'APRÈS-MIDI	15h Visite du Musée des Celtes de Libramont	15h Visite de la Chocolaterie Cyril	15h Visite du Parc des Topiaires	14h Sentier Pieds nus	14h00 Départ vers la Gare de Namur
SOUPER	18h30 Hôtel ou alentours	18h30 Hôtel ou alentours	18h30 Hôtel ou alentours	18h30 Hôtel ou alentours	
SOIRÉE	Soirée libre	Soirée lecture (optionnelle)	Soirée libre	Soirée libre	

J'ai décidé d'organiser les journées de cette façon pour trois grandes raisons :

- La proximité des lieux entre eux. En effet, plus les lieux sont proches les uns des autres, moins les personnes passeront du temps dans le car.
- L'alternance des activités. J'ai choisi d'insérer, chaque jour, une activité plus physique, avec beaucoup de marche, avec une activité plus reposante, plus statique.
- De plus, j'ai regardé à ce qu'il n'y ait pas deux activités plus longues dans le temps le même jour, afin de ne pas fatiguer les personnes, en les gardant concentrées trop longtemps sur une même journée.

c) Premier jour

1) Matinée : Prise en charge à la Gare de Namur

Le matin, nous nous donnerons rendez-vous à 9h45 pour démarrer, avec le groupe, à 10h. Nous arriverons avec le car aux alentours de 11h à l'hôtel Floréal, où nous commencerons à nous installer.

2) Dîner à Libramont

Après notre installation, nous partirons en direction de Libramont (30 minutes de trajet) où nous mangerons à la Table d'hôtes de la Souris Gourmande. Cette table d'hôtes nous propose le menu suivant, au prix de 19€ par personne, hors boissons. Les eaux plates et pétillantes sont à 3€ et il y a un forfait à 5€ par personne pour le vin.

Magret de canard, gratin dauphinois et légumes déglacés

Pana cotta au chocolat blanc et coulis de framboise

Saumon cuit, pomme de terre à l'écrasé et mille-feuille de légumes

Pana cotta au chocolat blanc et coulis de framboise

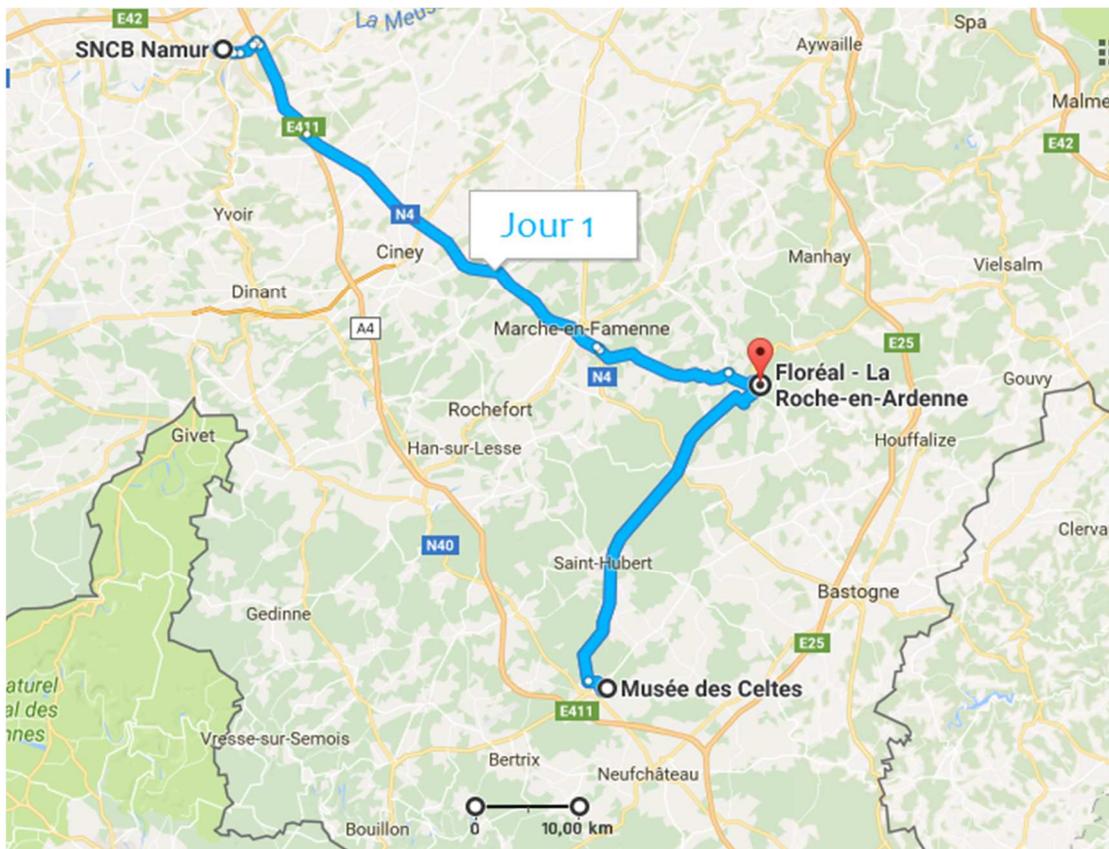
3) Après-midi au Musée des Celtes

Après ce premier dîner avec le groupe, nous irons visiter le Musée des Celtes, situé à moins de 5 minutes de la table d'hôtes. Ce musée se concentre sur la culture des celtes au sein de l'Ardenne belge, et se situe à Libramont. Tous les objets qui y sont présentés ont été retrouvés dans la région. La visite adaptée se fait avec un guide, qui concentre sa visite sur les quatre autres sens : possibilité de toucher les objets présentés ou des représentations de ceux-ci, l'écoute des descriptions très précises des objets ou des sons d'instruments présents. La visite dure 1 heure 15 et coûte 5€ par adulte : 3€ d'entrée et 2€ pour le guide.



MUSÉE DES CELTES, TIRÉ DE [HTTP://WWW.SAINT-HUBERT-TOURISME.BE/INDEX.PHP?P=LIBRAMONT-CHEVIGNY&LANG=NL#.WRQ0R1XYJIU](http://www.saint-hubert-tourisme.be/index.php?p=libramont-chevigny&lang=nl#.WRQ0R1XYJIU)

À partir de l'hôtel, nous nous dirigerons vers le Sud, afin d'aller au Musée des Celtes. Voici les différents trajets effectués durant notre première journée :



TRAJET CALCULÉ SUR LE SITE INTERNET WWW.GOOGLE.BE/MAPS

d) Deuxième journée

1) Matinée au Château de Bouillon

Le deuxième jour, nous commencerons la journée par la visite du Château de Bouillon. Ce dernier se situe à 50 minutes de notre lieu d'hébergement. Le Château est, selon le Syndicat d'Initiative de Bouillon, « le plus ancien et le plus intéressant vestige de la féodalité en Belgique ». ¹² Une visite adaptée est disponible, avec un guide, durant laquelle nous écouterons les explications du guide, nous pourrons toucher les murs et les passages, nous pourrons sentir des fleurs et d'autres plantes du jardin et nous aurons aussi la possibilité de



LE FAUCONNIER ET UN RAPACE, PHOTO PERSONNELLE

toucher un oiseau avec le fauconnier, si ce dernier est disponible. La visite dure environ 1 heure et le prix est de 5€ par personne auquel on additionne un forfait de 50€ pour le guide.

2) Dîner à Saint Hubert

Après cette visite, nous remonterons vers le Nord et nous arrêterons à Saint Hubert pour dîner. Nous nous arrêterons au Basilic, où ces deux menus nous attendront:

La brochette de bœuf grillée

Véritable moelleux au chocolat et ses garnitures

Le dos de saumon, poêlée de légumes et sauce aux épices de madras

L'assortiment de sorbets

3) Après-midi chocolatée

Une fois que tout le monde aura mangé à sa faim, nous reprendrons la route, durant 40 minutes, vers La Roche en Ardenne, où nous visiterons une chocolaterie artisanale. La Chocolaterie « Cyril Chocolat » propose une visite composée de différentes étapes : découverte de l'origine du chocolat et des différentes techniques pour fabriquer les pralines, démonstration en live et dégustation du chocolat fabriqué et accès au musée du chocolat, ensuite. De plus, il y a une boutique, où les personnes pourront effectuer leurs achats de souvenirs ou de gourmandises. La visite durerait une heure et coûte 5€ par personne.

4) Soirée lecture

Lors de la soirée du deuxième jour, je compte proposer aux participants une activité lecture dans le noir. Cette activité serait optionnelle car je sais, grâce à mon stage, que les personnes déficientes visuelles sont fatiguées beaucoup plus rapidement. En effet, des tâches « banales » pour nous, voyants, leur demandent énormément de concentration et les fatiguent. Durant cette soirée, je lirai un extrait de livre informatif. En effet, Mme Philippart, qui travaille dans le service Communication de l'ASBL Les Amis des Aveugles et qui organise des lectures dans le noir, m'a dit que ce genre de livres intéressait ce public. Elle m'avait notamment parlé d'un livre sur le thé, qui avait beaucoup plu aux personnes présentes. Pour ma part, je penserais à prendre 2 ou 3 livres

¹² Tiré du site Internet <http://www.bouillon-initiative.be/si.php?db=11&lang=>

sur différents thèmes et je laisserais aux personnes l'opportunité de choisir le livre qui les intéresse. Si, cependant, le choix du livre ne plaît pas à tout le monde, je pense proposer une deuxième soirée lecture, pour le deuxième choix.

Je pense prévoir cette activité de 20h à 21h. En effet, après la visite de la Chocolaterie Cyril Chocolat, qui se situe à 10 minutes de l'hôtel, les personnes seraient libres à partir d'environ 16h30. Ce qui leur laisse le temps de se rafraîchir, de souper et de profiter de leur repas.

En partant de l'hôtel au matin, nous descendrons de nouveau vers le Sud – Ouest pour une activité tactile et auditive, et nous remonterons vers le Nord – Est en passant par une activité axée sur l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher. Voici les trajets de la deuxième journée, sur une carte :



TRAJET CALCULÉ SUR LE SITE WWW.GOOGLE.BE/MAPS

e) Troisième jour

1) Matinée sculpture

Nous débuterons la journée par une activité sculpture de terre cuite au sein de l'ASBL La Gatte d'Or, située à Harsin, à une vingtaine de minutes de trajet de l'hôtel. « La Gatte d'Or » est une ASBL qui propose des ateliers tels que l'atelier « Terre » où l'on crée des réalisations en terre cuite, des ateliers de vannerie, des ateliers de peinture ou de sculpture. Je pensais participer, en collaboration avec cette ASBL, à un atelier de sculpture. En effet, je pense que cette activité serait enrichissante pour les participants. Ils pourraient réaliser leur propre sculpture avec plusieurs techniques et pourraient la reprendre chez eux, afin de garder un souvenir du voyage, ce que les personnes recherchent souvent. De plus, ce serait un souvenir qu'ils auraient confectionné eux-mêmes, ce qui lui ajoute de la valeur. Cette activité durerait 2 heures et aurait un coût de 5 €.

2) Dîner à Durbuy

Ensuite, nous reprendrons le car pendant 25 minutes, pour nous rendre à Durbuy, où nous dînerons au restaurant « Le Saint Amour » qui propose une cuisine du terroir. Grâce à plusieurs contacts avec le personnel, j'ai pu obtenir deux menus, créés sur mesure, au prix de 35€, boissons non-comprises. Les personnes devraient choisir entre ces deux menus. Les voici :

Jambon d'Ardenne et ses crudités

Aiguillette de poulet aux champignons

Mousse au chocolat

Veloutine de tomate

Steak champignon ou poivre vert

Mousse au chocolat

3) Après-midi parmi les Topiaires

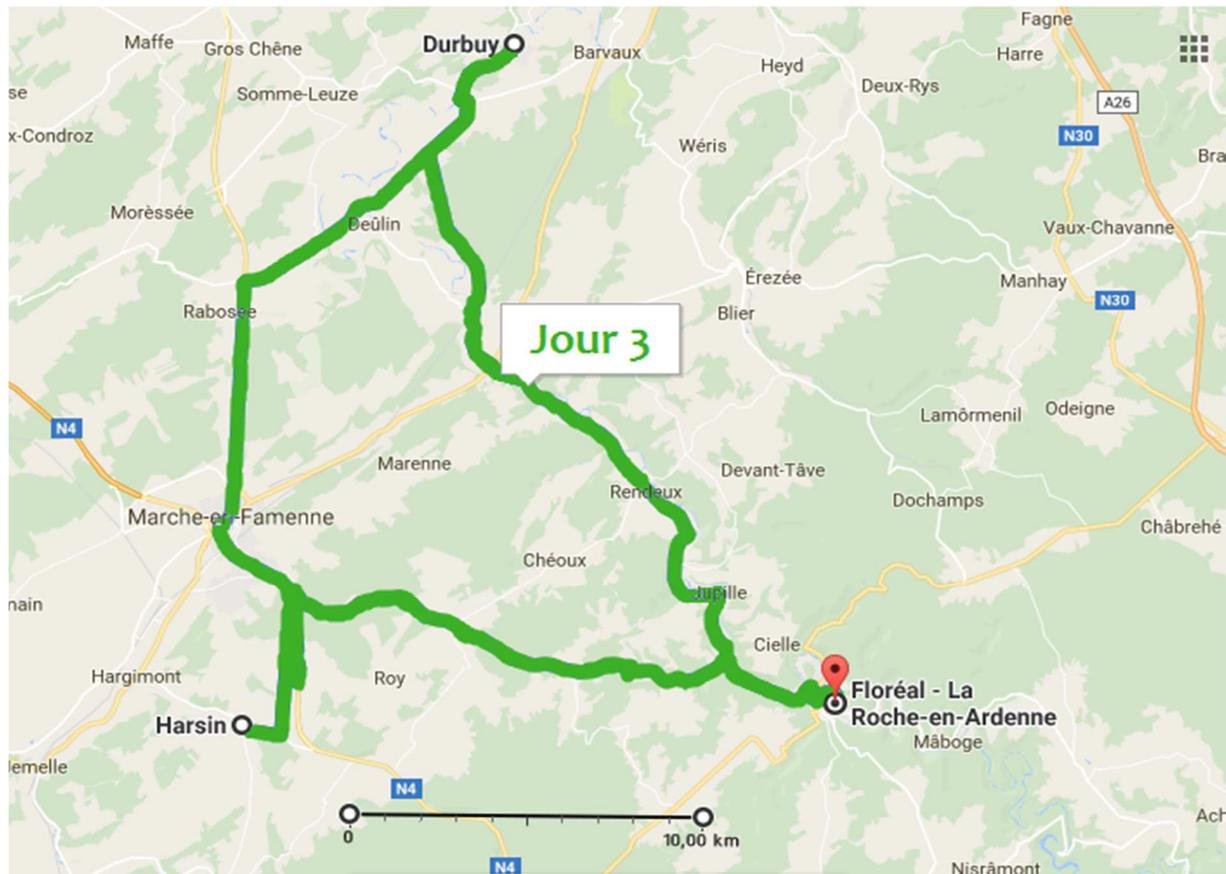
Nous terminerons la journée par la visite du Parc des Topiaires. Celui-ci est situé à Durbuy, dans la plus petite ville du monde. « Ouvert au public depuis 1997, ce jardin unique en son genre s'étend sur 1 ha et offre à la vue plus de 250 figures : animaux (de l'oisillon à l'éléphant en passant par le crocodile, le cerf ou les paons) et personnages »¹³. J'ai eu plusieurs contacts avec Mme Evrard, employée à l'accueil touristique du Parc. Cette dernière m'a expliqué que les chiens d'assistance étaient admis, que les personnes déficientes visuelles peuvent toucher les sculptures et qu'il est possible de faire une visite guidée ou de faire une visite libre. De plus, Mme Evrard peut sélectionner les plus belles sculptures et les plus représentatives pour que la visite ne dure pas trop longtemps. En effet, une visite culturelle demande beaucoup de concentration aux personnes déficientes visuelles et voir toutes les œuvres rendrait la visite trop longue et trop éprouvante. Une visite libre coûte 4€ par personne et je pourrais en choisir la durée, en fonction du nombre de topiaires que je choisis de voir.



PARC DES TOPIAIRES, PHOTOS PERSONNELLES

¹³ Tiré du site Internet topiaires.durbuy.be

Lors de cette troisième journée, nous nous dirigerons vers l'Ouest pour la matinée et ensuite vers le Nord, pour l'après-midi, pour des activités axées sur le toucher et l'ouïe :



TRAJET CALCULÉ SUR LE SITE WWW.GOOGLE.BE/MAPS

f) Quatrième journée

1) Matinée Yoga du Rire et Relaxation

Nous débuterons par une activité mêlant relaxation et bien-être, au sein de l'hôtel. J'animerai cette activité avec des exercices de yoga du rire ainsi que des exercices de relaxation simples.

Le Yoga du Rire¹⁴

Le Yoga du Rire a été inventé en 1995 par un docteur indien : le Dr Katarla et est un mélange entre des exercices de respiration que l'on retrouve dans le yoga et des exercices pour rire. Chaque séance suit à peu près le même schéma :

- 1) exercices d'échauffement
- 2) exercices de rire, danses, jeux, chants entrecoupés d'exercice de respiration
- 3) phase de méditation par le rire
- 4) relaxation par la respiration

Il apporte de nombreux bienfaits aux personnes qui le pratiquent. Entre autres : la bonne humeur, des effets positifs pour la santé (renforcement du système immunitaire), il apporte de la cohésion de

¹⁴ Informations récoltées lors de ma rencontre avec mon professeur de Yoga du Rire, ainsi que du syllabus de la « Laughter Yoga International University ».

groupe et de la confiance, il crée un réseau social car il permet aux personnes de se « connecter » entre elles et il permet de rire aux travers de défis, pour aider les timides ou reprendre confiance, par exemple.

Il faut savoir, aussi, qu'au début des séances, les personnes doivent un peu se forcer à rire, si elles ne se connaissent pas. En effet, les adultes réfléchissent avant d'agir et le font également, parfois inconsciemment, avant de rire. J'ai choisi de faire cette activité le quatrième jour, car si les personnes se connaissent déjà un peu, cela sera plus positif. Ce n'est pas comme les enfants, avec qui c'est tout à fait spontané.

Adaptation pour la déficience visuelle

En ce qui concerne plus spécifiquement mon public, j'ai appris, grâce à l'expérience de mon professeur, qu'il faut montrer les mouvements, lorsqu'il y en a. Je pense que pour cela, je montrerai les exercices, ou les positions à adopter et que chaque accompagnant aidera la personne à se placer correctement.

Pour les échauffements, je compte faire un échauffement comme pour un cours de gymnastique (faire des cercles avec les bras, des ronds avec la tête, lever un genou et puis l'autre,...). Ensuite, comme exercices de rire, je ferai, entre autres, le rire de la salutation à l'indienne, l'exercice de rire « oh oh – ah ah ah », le rire du téléphone, le rire du train, le rire du somnambule. Je terminerai par le rire de l'accolade, une petite méditation par le rire et la relaxation par la respiration.

Le rire de la salutation indienne est un rire que l'on peut faire avec mon public car les personnes déficientes visuelles devront se mettre en cercle, avec leurs mains perpendiculaires à leur corps, devant elles. Je passerai, avec les accompagnateurs, auprès de chaque personne en faisant un geste assez simple : nous mettrons nos mains sur notre poitrine, puis nous mettrons nos mains contre celles des déficients visuels et au contact de nos mains, nous devons exploser de rire.

Durant l'exercice « oh oh – ah ah ah », les personnes devront taper dans leur main deux fois, en se penchant vers la gauche et en disant « oh oh » et ensuite, trois fois, vers la droite en disant « ah ah ah ». Nous pourrions répéter cela 4 fois et ensuite, nous varierons les sons. Le but est d'arriver, après quelques répétitions et variations, à rigoler au lieu de dire « ah ah ah ». Cet exercice est intéressant car le fait de taper dans les mains stimule le niveau d'énergie et car c'est également un exercice de respiration, car cela fait bouger notre diaphragme.

Le rire du téléphone permet un rire assez communicatif. En effet, chacun mime un téléphone avec sa main et fait comme s'il discutait avec quelqu'un. Après quelques secondes, chacun explose de rire et communique son rire aux autres personnes.

Le rire du train est un rire où l'on va bouger un petit peu : on va créer une file indienne dans laquelle chacun va tenir la personne devant lui par les épaules. Le mieux sera de créer une alternance entre personne déficiente visuelle et personne accompagnante. La première personne de la file va avancer et crier des onomatopées, comme les « oh » et les « ah » du deuxième exercice. Toutes les autres personnes suivent, en répétant ces onomatopées. Après une trentaine de seconde, la première personne va venir se placer à la fin de la file et la deuxième personne deviendra première. Cette dernière va, à son tour, avancer et crier des onomatopées. Pour cet exercice, je pense travailler avec des binômes, quand il s'agira de changer de place. En effet, la personne voyante qui était en première position va « emporter » avec elle, en fin de file, la personne mal ou non-voyante juste derrière elle.

Le rire du somnambule est un rire que l'on peut faire sans problème avec les personnes déficientes visuelles. En effet, avec un public voyant, il est demandé aux personnes de fermer les yeux et de se déplacer dans l'espace, avec leurs bras tendus devant eux. Chaque fois qu'une personne touche une

autre, elles doivent toutes deux exploser de rire. Je pense donc que ce serait un bon exercice, pour le groupe entier.

Enfin, le rire de l'accolade, également appelé rire cœur à cœur est un rire qui calme : les personnes doivent se serrer dans les bras et rigoler, et ainsi, se sentir rire. Cependant, ce dernier exercice ne sera pas obligatoire, car certaines personnes ne sont pas à l'aise avec les câlins.

En ce qui concerne la méditation par le rire, tout le monde se mettra en cercle, assez serré et chaque personne posera sa main droite sur le ventre de sa personne à sa droite et la main gauche sur le ventre de la personne à gauche. De nouveau, le mieux sera d'alterner, dans ce cercle, les personnes voyantes et mal et non-voyantes. Lorsque tout le monde sera dans la bonne position, tout le monde se mettra à rire et on pourra ainsi sentir la communication du rire, entre nous.

Pour l'exercice de relaxation par la respiration, je demanderai à toutes les personnes d'écarter le cercle et ensuite, de prendre une grande respiration avant de se pencher vers l'avant, laisser pendre leur bras et de souffler, d'expirer. En se relevant, les personnes prendront une grande expiration, qu'ils expireront de nouveau en se penchant. Nous répéterons ce dernier exercice trois fois.

La relaxation

La relaxation est une technique qui « permet de faire le vide mental, état où plus aucune pensée parasite ne vient troubler le psychisme semble la solution idéale, c'est le lâcher-prise »¹⁵.

Adaptation pour la déficience visuelle

Pour la fin de cette matinée bien-être et relaxation, je proposerai, entre autres, les exercices suivants ¹⁶:

- a. la décontraction : les personnes seront assises sur une chaise et laisseront aller les tensions situées dans leur cou, dans leurs épaules. Ensuite, je leur demanderai de se concentrer uniquement sur leur respiration et de se laisser aller sur leur chaise pour se détendre complètement.
- b. La relaxation progressive : les personnes seront de nouveau assises et je leur demanderai de serrer 3 fois leurs poings, durant 5 secondes. Ensuite, je leur demanderai de faire la même chose avec leur ventre, leur cuisse, leur mollet et leur orteil. Je leur demanderai, pour terminer, de faire des petits cercles avec leur poignet ainsi qu'avec leur pied.
- c. La boule : je vais donner à chacun une balle de tennis. Ils commenceront par malaxer celle-ci dans leur main et la feront tourner dans chaque paume. Ensuite, je leur demanderai de la faire tourner sur leur cuisse. Cet exercice permet d'apporter une détente générale.
- d. Détente du visage : je proposerai aux personnes de faire claquer leur langue contre leur palais, ensuite, de tourner leur langue dans leur bouche, 5 fois. Je leur demanderai également de tirer la langue très fort, d'essayer de toucher leur nez avec celle-ci. Je leur demanderai de plisser le nez et de le relâcher 5 fois de suite, de fermer les paupières très fort, pour ensuite les rouvrir, de nouveau 5 fois. Enfin, je leur proposerai de d'ouvrir la bouche lentement et de la refermer, serrer les

¹⁵ http://www.doctissimo.fr/html/forme/rem_forme/fo_1116_relaxation.htm

¹⁶ Exercices tirés de <http://dessinemoiunehistoire.net/wp-content/uploads/2015/10/La-relaxation-ou-les-techniques-de-bien-%C3%AAtre-AC-Lille.pdf> et de http://www.adosante.org/docs/TechniquesDeRespiration_Oct2008.pdf

dents et de les relâcher, de sourire très grand et puis de mettre leur bouche comme pour faire un bisou.

- e. Enfin, je leur demanderai de fermer les yeux et de se laisser aller, une nouvelle fois, complètement sur leur chaise pour se détendre.

2) Dîner à Gouvy

Nous roulerons ensuite pendant 35 minutes, pour aller jusqu'à l'Hôtel Restaurant Saint Martin, celui-ci se situe à Courtil, dans la commune de Gouvy. Là-bas, nous aurons la chance de manger un lunch à 22€, hors boissons. Les menus changent en fonction de la saison mais voici deux idées de menus :

Terrine de sandre chaude aux petits légumes

Sautés de veau mijotés à la Lupulus brune

Crème caramel

Terrine de campagne, crudités

Poulet rôti au jus brun

Mousse au chocolat

3) Après-midi pieds nus

Ensuite, nous reprendrons la route durant quelques minutes pour aller jusqu'au Sentier Pieds Nus, situé à Montléban, dans la commune de Gouvy également. Le Sentier Pieds Nus est une activité proposée par La Ferme de la Planche qui consiste en un parcours d'environ 3 kilomètres, qui se fait pieds nus, afin d'être en contact avec la nature. « Cette activité est originale, surprenante et bénéfique pour la santé! »¹⁷. Pour les personnes handicapées ou moins sportives, des petits raccourcis ont été créés afin de leur rendre accessible cette activité surprenante. Je pense qu'avec un groupe de personnes déficientes visuelles, le parcours durerait environ 2 heures. De plus, des aires de repos ont été aménagées le long du parcours pour permettre de pique-niquer ou de se reposer, c'est un point positif pour le public que je cible. Le coût de cette activité est de 4€ par personne.



PETITS ET GROS CAILLOUX



SABLE ET CAILLOUX



RONDINS EN BOIS

DIFFÉRENTES TEXTURES DU SENTIER PIEDS NUS, PHOTOS PERSONNELLES

¹⁷ Tiré du site internet <http://www.sentierpiedsnus.be/fr/index.php/le-sentier-pieds-nus>

Durant cette journée, nous partirons vers l'Est, pour une activité particulièrement tactile :



TRAJET CALCULÉ SUR LE SITE WWW.GOOGLE.BE/MAPS

g) Cinquième jour

1) Matinée avec les Sanglochons

Enfin, pour débiter la dernière journée de notre voyage, nous prendrons le car pour nous rendre dans la région de Neufchâteau, afin de visiter la Ferme des Sanglochons. La Ferme des Sanglochons est une ferme située à Verlainne, plus précisément. Selon eux, « Tout est là et vous plonge dans un bain de souvenirs, des vapeurs de nostalgie, des odeurs d'antan. ». En effet, grâce à son architecture de vieille ferme ardennaise, l'odeur de feu de bois, la décoration typiquement ardennaise et fermière, tout est là pour nous plonger dans l'ambiance du terroir. Le « sanglochon » est un animal moitié sanglier et moitié cochon, également appelé cochonglier ou « le noir ». Le terme « sanglochon » est une marque commerciale déposée par la Ferme des Sanglochons. Cette dernière est composée d'un petit musée, d'un restaurant et d'une boutique. Je leur ai expliqué mon projet et je me suis vu proposer une visite guidée du musée, la dégustation de plats typiques et la rencontre avec des sanglochons. La visite du musée est gratuite.



FERME DES SANGLOCHONS, TIRÉE DE [HTTP://WWW.SANGLOCHON.BE/](http://WWW.SANGLOCHON.BE/)

2) Dîner à la ferme des Sanglochons

La dégustation de plats peut se faire de trois façons : soit entrée – plat, plat – dessert ou entrée – plat – dessert. Les deux premières formules coûtent 20€ et la dernière 25,60€. Les possibilités de plats sont les suivantes :

Les entrées :

Tête pressée maison

** OU **

Potage du jour

** OU **

Dégustation de mozzarella de Buffl'Ardenne

Les plats :

Assiette des Sanglochons :
assortiment de 6 charcuteries
de la ferme, crudités, sauce,
pain, beurre

** OU **

Assiette charcuteries et
fromage :

assortiment de jambon fumé
d'Ardenne, jambon cuit, petit
jambon fumé, saucisson séché
de la ferme et Plates de
Florenville gratinées au
fromage d'Orval , crudités,
sauce, pain complet et beurre.

Les desserts :

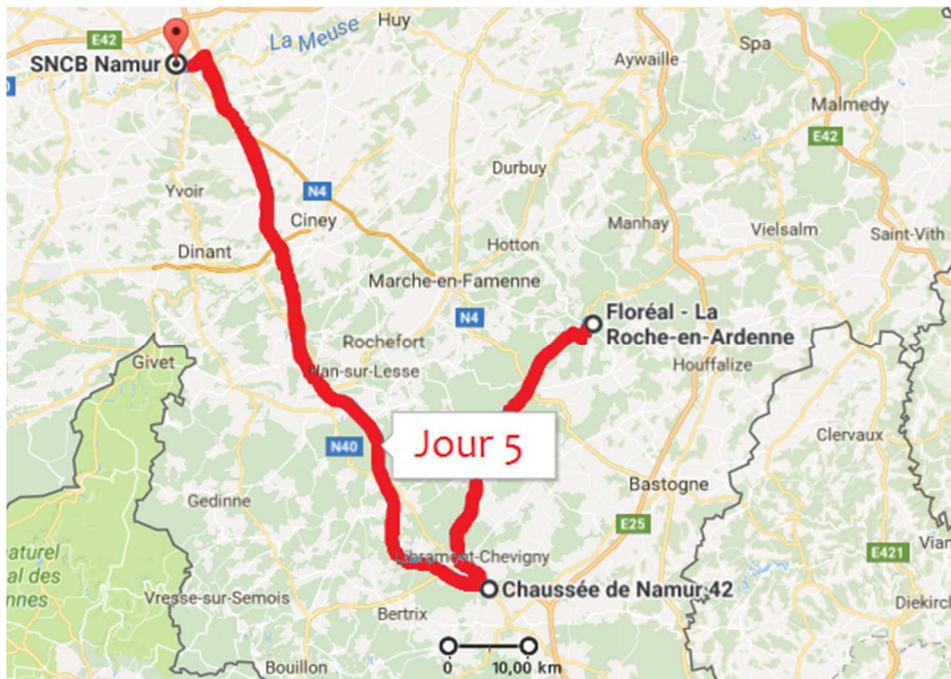
Le rouge et noir :
Glace vanille, chocolaud chaud,
coulis de framboise

** OU **

Fromage blanc et caramel
beurre salé, amandes grillées

Enfin, lorsque tout le monde sera rassasié, nous reprendrons le car en direction de la gare de Namur, où se clôturera notre beau séjour.

Pour cette dernière journée, nous roulerons vers le Sud pour une activité gustative, auditive et odorante, avant de repartir vers la gare de Namur :



TRAJET CALCULÉ SUR LE SITE WWW.GOOGLE.BE/MAPS

XII. Les tests d'accessibilité

a) Les activités

Au départ, je pensais animer deux activités au sein de l'hôtel : une activité aquagym et une activité de bien-être, relaxation.

1) L'aquagym

Lors de mon stage au sein des Amis des Aveugles, j'ai eu l'occasion de participer à l'activité aquagym à plusieurs dates et j'ai même pu animer une séance. Les retours du groupe et de la professeur habituelle à propos de ma séance étaient tous très positifs. Je me sentais donc capable d'animer une séance de ce type, lors de mon séjour. Malheureusement, cette activité ne se déroulera pas pour des raisons organisationnelles. En effet, elle ne sera pas possible car premièrement, la piscine n'est ouverte que pendant les mois de juillet et août et deuxièmement, car il y a déjà des cours d'aquagym, organisés tous les jours par une personne de l'équipe d'animation de l'hôtel.

2) La relaxation et le yoga du rire

Je n'ai pas eu l'occasion de tester avec un public cette activité, mais j'ai eu l'occasion de discuter de la faisabilité de cette activité avec un professeur. Celui-ci m'a également donné ses techniques spécifiques.

3) L'activité sculpture avec La Gatte d'Or

Je n'ai malheureusement pas eu la chance de rencontre Mme Gueuning, avec qui j'ai eu les contacts pour l'activité sculpture, au sein de l'ASBL La Gatte d'Or. Je l'ai donc recontactée après ce week-end de repérage, pour obtenir les informations qui me manquaient. Elle m'a expliqué qu'elle n'avait jamais travaillé avec ce type de public, mais qu'il serait tout à fait envisageable de le faire. En effet, nous trouvons toutes les deux que cela pourrait être une expérience enrichissante tant pour eux, qui apprendront à modeler avec différentes techniques que pour nous, voyants, qui nous rendrons compte de ce qu'ils créeront, de leur façon d'imaginer des objets, des animaux ou autre. En ce qui concerne la reprise de leur œuvre, ils devront être prudents avec celle-ci car on ne pourra pas la cuire sur le moment. Ils devront donc la reprendre chez eux, et la cuire, s'ils le désirent.

b) Les lieux touristiques

Le weekend du 6 et 7 mai, je me suis rendue dans l'Ardenne belge, afin d'aller tester les différentes activités que je vais proposer et voir si elles sont toutes accessibles à mon public cible. J'étais accompagnée d'une personne de mon entourage qui a accepté de fermer les yeux, à certains moments, pour vérifier la faisabilité de mon projet. En effet, je ne connais pas de personne déficiente visuelle assez bien que pour lui demander de m'accompagner lors d'un week-end complet.

1) Le Parc des Topiaires

Rencontre avec Mme Evrard

Nous nous sommes tout d'abord rendus au Parc des Topiaires. Nous avons rendez-vous à 9h avec Mme Evrard, employée à l'accueil touristique du Parc, avec qui j'ai discuté de mon projet ainsi que de la visite proposée.

Tout d'abord, Mme Evrard ne fait des visites guidées et des commentaires que si les personnes déficientes visuelles le demandent. En effet, elle ne souhaite pas interférer dans l'accompagnement habituel du guide personnel de la personne.

Visite adaptée

Ensuite, elle nous a expliqué qu'exceptionnellement, ce public peut toucher les topiaires, afin de s'imaginer la forme ou la figure représentée. Pour ce faire, les guides peuvent ouvrir la petite chaîne (qui a deux utilités : laisser passer ce public et laisser passer les tondeuses) et entrer, avec la personne déficiente visuelle, jusqu'à la topiaire. Nous avons aussi fait le tour du Parc avec elle, afin de cibler les formes qui peuvent être présentées au public déficient visuel en raison de leur facilité d'imagination, de leur âge (la plus vieille topiaire est âgée de 130 ans !), de leur taille (choix des plus petites, afin de faciliter le toucher et la représentation mentale) ou encore pour leur côté ludique. En effet, elle a remarqué que certaines topiaires comme la dame dans son bain ou les personnes qui font du kayak, amusaient particulièrement les personnes déficientes visuelles. Elle m'a aussi proposé de choisir le nombre de topiaires que je souhaite montrer à mon groupe ce qui me permet de décider de la durée de la visite. De plus, il y a un petit coin où de nombreuses plantes aromatiques sont plantées, je pense qu'en fin d'été, au mois de septembre, cela devrait sentir beaucoup, ce qui serait un point intéressant pour mon public-cible. Enfin, tous les guides recevront un plan¹⁸ du Parc, avec les explications sur chaque topiaire. Malheureusement, celui-ci n'est pas adapté car il n'est ni en braille, ni en caractères agrandis.



TOPIAIRES DES PERSONNES QUI FONT DU KAYAK,
PHOTO PERSONNELLE

Accessibilité

Au point de vue accessibilité, le parc ayant déjà accueilli des personnes déficientes visuelles, je ne me posais pas trop de question : le parking est assez grand, mais payant (5€ pour la journée), l'entrée et les sentiers à l'intérieur du parc sont plats et en gravier et la galerie qui surplombe le Parc est accessible par un escalier mais une pente a été construite afin que tous les publics puissent y accéder.

2) Le Sentier pieds nus

Rencontre avec le propriétaire

Nous avons rencontré le propriétaire, qui nous a expliqué le parcours et les différentes alternatives. En effet, il y a trois parcours : un de 800 mètres, un de 1.5 kilomètres et un de 3 kilomètres. Celui de trois kilomètres reprend les deux autres, mais en ajoutant des boucles. À certains endroits, nous avons la possibilité d'emprunter plusieurs chemins parallèles qui se regroupent ensuite, chaque chemin a une difficulté différente : le chemin vert est le plus facile, le jaune l'est un peu moins et l'orange est plus difficile. Des flèches peintes sont présentes tout le long du parcours, pour nous indiquer quel chemin suivre.



FLÈCHE PRÉSENTE LE LONG DU
CHEMIN, PHOTO PERSONNELLE

Visite test et adaptation

Après ces explications, nous enlevons et laissons nos chaussures sous un petit porche et nous partons à la découverte. Au début, cela nous semblait bizarre de nous promener dans la nature, pieds nus, mais on s'habitue très vite aux différentes sensations. Nous passons par de nombreuses textures : des petits pontons en bois, des rondins disposés sur leur longueur, des rondins mis sur leur tranche, du sable, de l'herbe, de la terre, de la boue, des bouchons de liège, de la paille, des carottes de sapin, des gros cailloux, etc. Nous comprenons très vite ce que le propriétaire nous expliquait, avec les différentes difficultés, par exemple : le chemin vert passe au-dessus de la rivière grâce à un ponton en bois, le

¹⁸ Ce plan se trouve en annexe n°6.

chemin jaune passe au-dessus de la rivière par un poteau électrique couché (plus étroit que le ponton) et le chemin orange traverse la rivière (l'eau était très froide et les cailloux dans le fond rendent la traversée assez dangereuse). Un autre exemple : le chemin vert part sur la droite et reste sur le haut de la colline, qui est une surface plus ou moins plane, dans de la paille ou des copeaux, tandis que les jaune et orange, regroupés cette fois, descendent dans le bas de la colline, passent par des textures telles que des carottes de sapin, du sable, des bouts de bois et remontent sur le haut de la colline entre les arbres et dans la terre. À la fin de la balade, nous longeons la rivière et nous y lavons nos pieds, comme prévu. Nous nous installons ensuite à une table, dans la petite cour, près de la plaine de jeux pour enfants, pour boire un verre, après cette longue balade. En effet, nous avons mis deux heures pour parcourir le sentier de 3 kilomètres. Je pense donc que le plus approprié, pour mon public, serait le parcours de 1,5 kilomètre. Cependant, si je vois que c'est trop difficile pour certaines personnes durant les premières centaines de mètres, avant de pouvoir couper vers le chemin de 800 mètres, je laisserais le choix aux personnes de couper ou de continuer sur le chemin de 1,5 kilomètre.

Accessibilité

J'avais pas mal d'appréhension, mais je pense maintenant que c'est réalisable. En effet, à plusieurs moments, j'ai demandé à la personne qui m'accompagnait de fermer les yeux et je l'ai guidée pendant quelques mètres, afin de me rendre compte de la faisabilité du parcours. Je pense qu'il est possible de faire ce parcours étant donné que chaque personne déficiente visuelle de mon groupe serait accompagnée. Les guides devront donner de nombreuses explications, mais cela reste faisable, d'après moi. Il y a, à plusieurs endroits, la possibilité de passer à côté, dans l'herbe. Je pense qu'à ces endroits, j'expliquerais aux personnes la texture et je demanderais à chacun s'il veut essayer ou pas. S'ils le désirent, ils peuvent le faire, tout le long de la texture et s'ils testent et n'apprécient pas, ils peuvent passer sur le côté. Pour le lavage des pieds, à la fin de la balade, il faudra penser à prévoir un essuie, pour pouvoir remettre ses chaussures assez rapidement. De plus, le parking n'est pas très grand, et est en gros cailloux mais la cour intérieure de la ferme est carrelée.



POSSIBILITÉ DE PASSER DANS L'HERBE, SUR LE CÔTÉ, PHOTO PERSONNELLE

Ce sentier pieds nus était une réelle découverte qui mettait également les autres sens que le toucher en éveil. En effet, il y a des animaux (chevaux, alpagas, vaches et ânes) le long du parcours et on entend leurs cris, à certains moments. L'odorat est également éveillé, car les sentiers sont bordés de plantes. Le goût, quant à lui, peut être stimulé par la dégustation de bières locales, à la fin de la balade.

3) La Chocolaterie Cyril Chocolat

Visite – démonstration

Dans l'après-midi, nous nous sommes rendus à la Chocolaterie Cyril où nous avons assisté à la visite-démonstration pour les particuliers. Durant cette visite-démonstration, nous sommes dans l'atelier du chocolatier. Ce dernier commence par la diffusion d'un petit film sur la production de chocolat, et il commence ensuite la démonstration. Il nous fait goûter les différents chocolats avec lesquels il travaille : noir, blanc et au lait et il explique les différentes possibilités pour créer une praline : dans un moule en plastique, l'enrobage ou avec une poche à douille en plastique. Il nous propose également de déguster deux pralines, du massepain et du nougat. Cette visite-dégustation se fait également pour les groupes, mais sur réservation et en semaine.

Rencontre avec le chocolatier et adaptation

A la fin de la visite, j'ai discuté avec le maître chocolatier, afin de savoir ce qui était proposé au public déficient visuel car il a déjà accueilli plusieurs groupes de ce public. Spécialement pour ce groupe, il propose plus d'objets à toucher et donne plus d'explications auditives. Ce dernier diffuse également le petit film mais ne donne aucun commentaire : il laisse les guides expliquer à la personne qu'ils accompagnent ce qui s'y passe. Il donne à toucher une cabosse en plastique, les vraies fèves de cacao torréfiées, le moule à pralines, il fait goûter les différents chocolats et explique de façon plus détaillée tous ses mouvements. Il explique également le fonctionnement de la machine qui fait fondre le chocolat et le remue de manière constante, afin qu'il ne se solidifie pas.



**OBJETS À TOUCHER À LA CHOCOLATERIE,
PHOTO PERSONNELLE**

4) L'hôtel

Test d'accessibilité

Tout d'abord, il y a des places de parking juste devant l'hôtel, où notre car pourrait se garer et nous débarquer. Cependant, l'entrée se fait par une porte tambour (porte fonctionnant avec le principe d'un tourniquet) ce qui n'est pas pratique avec des personnes déficientes visuelles. Malgré cela, il y a un bouton avec le symbole d'une chaise roulante, qui permet de faire ralentir la vitesse à laquelle la porte tourne, ce qui permettrait tout de même l'accès à mon groupe. Au rez-de-chaussée se trouvent un restaurant ainsi que la salle pour le petit déjeuner. Deux autres restaurants se trouvent au -1^{er} ainsi qu'un bar et une petite salle avec des tables et des chaises, pour boire un verre en fin de journée. Il y a la présence d'un ascenseur, qui va du -1^{er} au 3^{ème} étage, afin de faciliter les déplacements. En ce qui concerne les chambres, elles sont spacieuses, les salles de bain sont bien équipées mais malheureusement, tout est blanc : il n'y pas de contrastes pour que des personnes malvoyantes puissent se repérer plus facilement. Au point de vue du petit déjeuner, c'est un buffet, les personnes déficientes visuelles iront donc avec leur accompagnateur, pour se servir.

5) La Ferme des Sanglochons

Visite et dégustation

Nous nous sommes rendus à la Ferme des Sanglochons, le dimanche midi. Il y a un petit musée qui se visite librement. Dans la première salle, on y explique les différentes étapes du salage. La deuxième salle est le fumoir, nous sommes directement imprégnés par l'odeur du feu et de la viande fumée. Enfin, la troisième salle traite de la nourriture des Sanglochons et du séchage des saucissons. Après avoir mangé, nous sommes sortis pour voir les Sanglochons, ils sont situés dans des cages, à l'arrière du bâtiment.



**SANGLOCHON MÂLE, TIRÉ DE
[HTTPS://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/SANGLOCHON](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sanglochon)**

Accessibilité

L'entrée se fait par une porte avec un petit ressaut¹⁹. Pour entrer dans le petit musée, le sol est plane et il n'y a pas de difficulté pour circuler à travers les salles. Pour entrer dans le restaurant, il y a juste une marche, on peut donc dire que c'est accessible.

6) Musée des Celtes

Rencontre avec Mme Cao-Van

Nous avons visité le Musée des Celtes le dimanche. J'avais déjà reçu beaucoup d'informations sur ce musée suite à mes échanges de mails avec Mme Cao-Van, qui est hôtesse d'accueil et guide dans ce musée. Elle m'avait également envoyé le lien d'une capsule vidéo réalisée par TV Lux, la télévision locale de la province du Luxembourg (https://www.tvlux.be/video/autre//musee-des-celtes_19392.html).

La visite adaptée

En ce qui concerne la visite spécialement adaptée, les personnes ont la chance de toucher plusieurs choses : une véritable cotte de maille, des poils de blaireaux, des reproductions à l'identique des objets en vitrine, une reproduction miniature d'un métier à tisser ainsi qu'une maquette, en taille réelle (environ 2m x 1,60m), d'une tombelle²⁰ de l'époque celte. En plus de cela, la guide prévoit des petits pots avec différentes odeurs et les personnes doivent deviner si c'est des odeurs que l'on retrouvait déjà à l'époque ou pas. De plus, elle prévoit de faire goûter ou sentir les goûts ou les odeurs du potager celte : oignons, menthe poivrée, ail des ours, ciboulette, mûres, fraises des bois. L'ouïe est aussi présente par les audiodescriptions des objets en vitrine qui n'ont pas été reproduits. De plus, le personnel du musée sait que ce dernier n'est pas accessible à tous les publics de par son architecture mais il y travaille, en collaboration avec le bureau Atingo, qui propose des consultations ainsi que des formations afin d'assurer l'inclusion des personnes en situation d'handicap.

Accessibilité

J'avais très peu d'appréhension quant à l'accessibilité de cette visite et j'y allais donc dans l'optique de la rencontrer et de découvrir le musée une première fois. La visite se fait sur deux étages, qui se montent uniquement à pied, car il n'y a pas d'ascenseur. La visite se fait aussi grâce à un audioguide, cependant, celui-ci ne donne que des informations sur les objets en vitrine, il ne les audio-décrit pas.

7) Château de Bouillon

Enfin, nous avons terminé notre week-end de repérage par la visite du Château de Bouillon. J'avais eu plusieurs contacts avec la dame qui serait à l'accueil ce week-end. Elle m'avait notamment notifié que son compagnon faisait les visites guidées du samedi et qu'il avait également déjà guidé des groupes de personnes déficientes visuelles. Malheureusement, notre journée du samedi était déjà très chargée et nous n'avons su y aller que le dimanche après-midi.

Visite adaptée

Malgré cela, les guides du Château font des visites guidées adaptées au public que je cible. Ils ont déjà réalisé plusieurs visites et ont donc une certaine expérience. Durant cette visite, ils suivent la visite proposée habituellement mais ne passent pas par la tour d'Autriche, où je ne trouvais pas les chemins accessibles. Ailleurs dans le château, les personnes peuvent toucher les murs et les passages et

¹⁹ Un ressaut est « une saillie qui interrompt un plan horizontal ; pente brusque qui apparaît après un palier », tiré de <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ressaut/68711>

²⁰ Une tombelle est un petit monticule, ou une éminence factice qui sert de tombeau.

peuvent également toucher et sentir les plantes et les fleurs présentes autour du château. De plus, si le fauconnier est disponible, il est possible de toucher les oiseaux.

Accessibilité

Le parking du château est assez grand et à deux pas de l'entrée. De plus, les chemins pour accéder à l'entrée sont pavés, mais bien entretenus. À l'intérieur du vaste château, les chemins sont parfois pentus et pas adaptés. De plus, les marches des escaliers ne sont pas toujours régulières et pas toujours en bon état.

XIII. Les restaurants

Comme vous l'avez vu dans le programme, chaque temps de midi se fera dans un restaurant différent, en fonction de la ville où nous nous trouvons. En ce qui concerne les repas du soir, je les propose tous libres. Les personnes ont donc plusieurs possibilités : dîner dans l'un des deux restaurants de l'hôtel ou dîner en ville.

En ce qui concerne les restaurants de l'hôtel, il y a « Le Parc », restaurant gastronomique et de terroir ; et « La Taverne », restaurant avec une cuisine plus simple et belge.

Pour faciliter ce choix de dîner en ville, j'ai créé un petit carnet avec quelques informations sur les restaurants dont j'ai eu des échos positifs, par des personnes de la région. J'ai choisi des restaurants avec différents styles de cuisine, afin que les personnes puissent varier leurs repas.

- L'apéro : restaurant de cuisine ardennaise, qui se situe à 850 mètres de l'hôtel.
- Chez Henri : cuisine ardennaise, situé à 1,1 kilomètre de l'hôtel.
- La Fontanella : cuisine italienne, situé à 1,2 kilomètre de l'hôtel.
- La Stradella : cuisine italienne, situé à 950 mètres de l'hôtel.
- Les délices de la vallée : taverne – snack, située à 1,3 kilomètre de l'hôtel.
- Signé Jeanne : cuisine de brasserie (principalement de la viande), situé à 1 kilomètre de l'hôtel.
- La Chine : cuisine asiatique, situé à 900 mètres de l'hôtel.

Je distribuerai le carnet ²¹en début de séjour, afin que les participants puissent déjà regarder ce qui leur plairait le plus.

²¹ Vous pouvez découvrir ce carnet en annexe n°7.

XIV. Budgétisation du voyage

Après quelques contacts avec ma maître de stage, au sein des Amis des Aveugles, j'ai reçu son accord pour dire que la vente du voyage se fera par l'ASBL Les Amis des Aveugles. Mais qui dit nouveau voyage, dit calcul du prix de vente de ce dernier, ainsi que du seuil de rentabilité.

Le prix du voyage sera de 810€ et sera rentable à partir de 12 personnes. Je peux donc me dire que si je n'ai pas les 18 inscrits que j'espère mais que j'en ai tout de même plus que 12, mon voyage pourra avoir lieu.

Vous trouverez ci-dessous le détail des calculs.

• Prix de Vente

Pour calculer le Prix du Ventre, nous avons tout d'abord besoin de données telles que les frais individuels et les frais collectifs. Je les ai tous repris dans un tableau, pour que ce soit clair.

Les Frais Collectifs	
Hébergement du chauffeur de car	264,00
• Prix des nuitées et petit déjeuner	200,00
• City tax (1€ par personne et par nuit)	4,00
• Supplément chambre single (15€ par nuit)	60,00
Nourriture du chauffeur de car	231,60
• Restaurant 1 ^{er} jour	19,00
• Restaurant 2 ^{ème} jour	30,00
• Restaurant 3 ^{ème} jour	35,00
• Restaurant 4 ^{ème} jour	22,00
• Restaurant 5 ^{ème} jour	25,60
• Restaurants du soir (25€ par jour)	100,00
Hébergement de l'accompagnatrice de groupe	264,00
• Prix des nuitées et petit déjeuner	200,00
• City tax (1€ par personne et par nuit)	4,00
• Supplément chambre single (15€ par nuit)	60,00
Nourriture de l'accompagnatrice du groupe	231,60
• Restaurant 1 ^{er} jour	19,00
• Restaurant 2 ^{ème} jour	30,00
• Restaurant 3 ^{ème} jour	35,00
• Restaurant 4 ^{ème} jour	22,00
• Restaurant 5 ^{ème} jour	25,60
• Restaurants du soir (25€ par jour)	100,00
Location d'un car avec chauffeur	2650,00
Salaire de l'accompagnatrice du groupe (60€ par jour)	240,00
Prix des visites de l'accompagnatrice	78,00
• Le Musée des Celtes	5,00
• Château de Bouillon (prix du guide compris : 50€)	55,00
• Chocolaterie Cyril	5,00
• La Gatte d'or (sculpture)	5,00
• Parc des Topiaires	4,00
• Sentier Pieds nus	4,00
TOTAL DES FRAIS COLLECTIFS	3959,20

Les Frais Individuels	
Hébergement (sur base d'une chambre double)	204,00
• Prix des nuitées et petit déjeuner	200,00
• City tax (1€ par personne et par nuit)	4,00
⇒ Si chambre simple (15€ par nuit, supplémentaires)	(+ 60,00)
Prix des visites et activités	28,00
• Le Musée des Celtes	5,00
• Château de Bouillon (prix du guide compris : 50€)	55,00
• Chocolaterie Cyril	5,00
• La Gatte d'or (sculpture)	5,00
• Parc des Topiaires	4,00
• Sentier Pieds nus	4,00
Restaurants les midis	131,60
• Restaurant 1 ^{er} jour	19,00
• Restaurant 2 ^{ème} jour	30,00
• Restaurant 3 ^{ème} jour	35,00
• Restaurant 4 ^{ème} jour	22,00
• Restaurant 5 ^{ème} jour	25,60
TOTAL DES FRAIS INDIVIDUELS	363,60

La formule pour calculer le Coût de Production Directe est celle-ci :

$$\text{Coût de Production Directe} = \text{frais individuels} + \frac{\text{frais collectifs}}{\text{nombre de participants}}$$

$$\text{Coût de Production Directe} = 363,60 + \frac{3959,20}{18}$$

$$\text{Coût de Production Directe} = 583,86 \text{ €}$$

La formule pour calculer le Prix de Vente est celle-ci :

J'ai choisi le taux de TVA de 2,73%, qui s'applique en cas de vente directe et une marge bénéficiaire de 35%.

$$\text{Prix de Vente} = \text{Coût de production directe} * (1 + \text{taux de la marge bénéficiaire}) * (1 + \text{taux de TVA})$$

$$\text{Prix de Vente TVAC} = 583,56 * (1,35) * (1,0273)$$

$$\text{Prix de Vente TVAC} = 809,31 \text{ €}$$

$$\text{Prix de Vente Commercial} = 810 \text{ €}$$

$$\text{Prix de vente HTVA} = 788,47 \text{ €}$$

- **Seuil de rentabilité**

La formule pour calculer le seuil de rentabilité est celle-ci :

$$\text{Seuil de rentabilité} = \frac{\text{Frais collectifs}}{\text{Marge sur coût variable}}$$

Pour calculer la Marge sur coût variable dont nous avons besoin, voici la formule :

$$\text{Marge sur coût variable} = \text{Prix de vente net} - \text{Frais individuels}$$

Pour calculer le Prix de vente net, nous avons besoin de cette formule :

$$\text{Prix de vente net} = \text{Prix de vente HTVA} - \text{taux de marque}$$

J'ai décidé de fixer ce taux de marque à 10% du prix de vente HTVA (= 78,85€). Sachant que notre prix de vente HTVA valait 788,47 €, nous pouvons calculer

- Le prix de vente net = $788,47 - 78,85$
= 710,02 €
- La marge sur coût variable = $710,02 - 363,60$
= 346,42 €
- Le seuil de rentabilité = $\frac{3959,20}{346,42}$

= 11,43 = 12 personnes minimum

XV. Promotion du voyage

Pour vendre mon projet, j'ai créé un dépliant²² qui explique qui je suis, le planning et qui donne les informations pratiques. Pour contacter les premiers clients, je pense tout d'abord contacter des associations belges qui œuvrent pour les personnes déficientes visuelles afin qu'elles transmettent l'information à leurs bénéficiaires. L'ASBL Les Amis des Aveugles sera la première que je contacterai, puisqu'elle est l'ASBL qui m'a permis de découvrir le monde de la déficience et donc de réaliser ce travail. Ensuite, s'il n'y a pas assez d'inscrits, je contacterai d'autres associations telles que l'Office National des Aveugles, la Ligue Braille ou la Fondation Isee, qui œuvrent dans le même domaine. Si je vois que je n'ai pas assez d'inscrits après ces démarches, je distribuerai mon dépliant dans des hôpitaux ou chez des médecins, tant généralistes qu'ophtalmologues.

J'ai déjà contacté l'AViQ, l'Agence pour une Vie de Qualité, qui est un organisme d'intérêt public qui œuvre afin d'aider, de conseiller et informer à propos de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Je leur avais demandé s'il serait possible de promouvoir mon voyage dans leur magazine, sur leur site Internet ou leur page Facebook. Malheureusement, la dame que j'ai eue au téléphone m'a

²² Ce dépliant se trouve en annexe n°8.

dit qu'en tant qu'organisme public, ils ne peuvent pas se permettre de promouvoir des initiatives à caractère commercial.

Si je vois que ce voyage fonctionne auprès du public belge francophone, je le promotionnerai auprès du public néerlandophone belge. Ensuite, je pourrais tenter de le promouvoir auprès d'associations de pays limitrophes de la Belgique comme l'Angleterre, les Pays-Bas, la France ou la Suisse. En effet, j'ai les connaissances linguistiques suffisantes pour commencer par contacter ces différents pays et traduire le dépliant dans leur langue.

XVI. Analyse SWOT

Strengths (Forces) :

- Concept nouveau et original : de toutes les associations que j'ai contactées et toutes les recherches que j'ai pu faire, je n'ai pas trouvé de voyage organisé, spécialement adapté pour personnes déficientes visuelles, dans l'Ardenne belge.
- Produit adapté au public cible de A à Z : l'hôtel, les lieux d'activités, les guides formés ou sensibilisés.
- Produit complet : à part les repas du soir et les boissons, tout est compris. Les personnes ne s'occupent pas des transports, ne doivent pas réserver les activités, ne doivent pas s'adapter, ils doivent juste profiter.
- Limite du nombre de participants : il est plus facile, pour un petit groupe, de rester concentré, de bien écouter les explications et de pouvoir tout expérimenter à son aise (goût, odorat, toucher, principalement).
- Mixité entre voyants et mal et non-voyants : je sais, de par mon expérience au sein des Amis des Aveugles et par mon enquête, que les personnes déficientes visuelles aiment la mixité avec les voyants. Pour leur aide, mais aussi parce qu'ils aiment les échanges et la richesse de la mixité.
- L'encadrement : je serai présente tout au long du séjour pour répondre à toutes les questions, intervenir en cas de problème et surtout essayer de résoudre le problème.

Weaknesses (Faiblesses)

- Limite du nombre de participants : si le succès de ce voyage est important, il y aura des déçus qui ne pourront pas être inscrits pour la première édition.
- Les boissons durant les repas de midi : les personnes devront déboursier, en plus du prix du voyage, de l'argent pour les boissons, mais ils pourront choisir celles qu'ils désirent.
- Le prix du voyage : certaines personnes pourraient trouver cela cher, de payer un voyage de 5 jours en Belgique, à 800€.

Opportunities (Opportunités)

- Limite du nombre de participants : si le voyage a beaucoup de succès, il pourra se refaire en plusieurs éditions.
- Succès de mon projet : si le voyage a du succès, je pourrais le vendre dans les pays frontaliers de la Belgique.

Treats (Menaces)

- La météo pourrait être une menace par rapport aux activités extérieures : Sentier pieds nus, Parc des Topiaires ou encore le Château de Bouillon.
- La concurrence : de plus en plus d'infrastructures et de personnes sont sensibilisés aux différents handicaps, une entreprise touristique qui se ciblerait sur le handicap visuel pour créer un voyage, deviendrait une menace.
- Le non-succès du voyage parce que les déficients visuels ne ressentent pas le besoin ou n'ont pas l'envie d'un voyage organisé.
- Un problème technique avec le bus, ou un problème dans une des chambres d'hôtel.

Strengths :

- Nouveau concept
- Limite du nombre de participants
- Mixité voyants et déficients visuels
- Encadrement

S

Weaknesses :

- Limite du nombre de participants
- Le fait de devoir payer les boissons durant les temps de midi
- Le prix du voyage

W

Opportunities

- Limite du nombre de participants
- Succès du projet

O

Treats :

- La météo
- La concurrence
- Le non-succès du voyage
- Problèmes techniques

T

XVII. Les 4 P

- **Price (le prix) :**

Le prix du voyage sera de 810 €. Ce prix comprendra les transferts en car, les repas de midi, les nuitées à l'hôtel et les petits déjeuners, les activités et les guides. Ce prix sera augmenté de 15€ pour les personnes qui désirent être prises en charge à la gare de Namur. Ce prix ne comprend donc pas les boissons des repas de midi, les repas des soirs et les pourboires pour le chauffeur ou les guides.

- **Product (le produit)**

Le produit est un produit touristique, destiné aux personnes présentant une déficience visuelle. Il se présente sous la forme d'un circuit, au sein de l'Ardenne belge. C'est un produit nouveau et original, qui permet aux personnes déficientes visuelles d'accéder aux loisirs et aux vacances.

- **Promotion (la promotion)**

Je vais commencer la promotion en demandant à différentes ASBL œuvrant pour les déficients visuels, de le promouvoir auprès de leurs bénéficiaires. Ensuite, je vais le promouvoir en distribuant mon dépliant dans les hôpitaux, ou chez des médecins généralistes et ophtalmologues. Le meilleur moment pour faire ma promotion sera, je pense, 6 mois avant la date du départ du voyage.

- **Place (la place, l'endroit)**

Mon voyage se déroulera dans la région de l'Ardenne belge, région très touristique grâce à ses domaines naturels, ses rivières, ses infrastructures muséales ou encore ses châteaux.

XVIII. Rétro-planning

J'ai créé un rétro-planning reprenant toutes les tâches à accomplir, chronologiquement dans le temps, avant le voyage, afin que celui-ci se passe au mieux.

Quand ?	Tâche
8 mois avant la date du départ	Préparation de la promotion (impression des prospectus, prise de contact avec les ASBL,...)
6 mois avant la date du départ	Commencer la promotion
4 mois avant la date du départ	Evaluer le nombre d'inscrits et la possibilité de relancer la promotion (ASBL / Agences de voyages / AViQ)
3 mois avant la date du départ	Réserver l'hôtel
3 mois avant la date du départ	Réserver la société de bus
2 mois avant la date du départ	Réserver les différentes activités
1 mois avant la date du départ	Evaluer le nombre d'inscrits et de paiements reçus et renvoyer une lettre aux personnes inscrites qui n'ont pas encore payé
1 mois avant la date du départ	Réaliser une réunion pour rencontrer les participants et leur fournir les dernières infos
1 mois avant la date du départ	Envoyer / donner la fiche médicale à compléter
3 semaines avant la date du départ	Réserver les différents restaurants
10 jours avant la date du départ	Date limite pour les fiches médicales
7 jours avant la date du départ	Préparer le matériel pour les activités, Créer une farde avec les fiches médicales, les copies de toutes les réservations des activités, de l'hôtel et de l'autocar

7 jours avant la date du départ	Effectuer les paiements d'acompte / de réservation pour les lieux d'activités / l'hôtel / l'autocariste
Jour – J	Être motivée et prête à accueillir les participants
Quelques jours après le voyage	Evaluer le déroulement, voir les points positifs, les points négatifs
7 jours après le voyage	Envoyer un questionnaire de satisfaction aux participants

XIX. La variante bruxelloise

Si ce voyage rencontre du succès et se déroule bien, je réaliserai un city trip « Week-end dans les sens bruxellois ». Ce serait le même type de voyage, en version 3 jours et 2 nuits, dans la capitale belge. Ce voyage reprendrait des activités sur les 4 autres sens, comme la visite du Belgian Chocolate Village où on peut goûter et sentir différents chocolats, le Musée des Instruments de Musique pour l'ouïe, l'Atomium, pour la côté Belgique et culture. Par des contacts pris avec ces différents endroits, je sais qu'ils proposent tous des visites adaptées au public déficient visuel, en axant le plus possible les visites sur les autres sens. Je sais que ces musées sont accessibles aux personnes déficientes visuelles car ils sont renseignés dans le guide « Bruxelles pour tous », que j'ai obtenu en contactant « visitbrussels », l'Office du Tourisme bruxellois. Je pense également à faire une balade dans une forêt ou un bois bruxellois, comme le Bois de la Cambre ou la Forêt de Soignes ainsi qu'une activité relaxation et bien-être, au sein d'un des nombreux centres de bien-être de la capitale, qui proposerait massage, spa, hammam, jacuzzi, etc. Tous les trajets que nous ferions durant ce city-trip se feraient en transports en commun, ce qui, d'après moi, réduirait les coûts et les temps de trajets. En ce qui concerne les temps de repas, je n'ai pas fait de recherches, sachant que la ville regorge de restaurants dans tous les styles. Pour les hôtels, de nouveau, la ville possède un grand nombre d'hôtels, je n'ai donc pas fait de recherches. De plus, il y a également des rubriques « cafés / restaurants » et « hébergements » dans le guide « Bruxelles pour tous », duquel je m'inspirerai.

XX. Conclusion

Dans l'introduction, je vous parlais brièvement de « Voyage dans tous les sens ». Vous avez maintenant découvert toute la réflexion présente derrière ce voyage et tous les éléments qui le constitueront, en partant de l'hôtel, pour arriver aux différentes activités accessibles, en passant par le transport. Vous avez également découvert le budget et la promotion qu'il y aura derrière ce voyage.

Je pense réellement que ce voyage peut être une grande réussite, même si je n'ai pas eu la chance de le tester. J'aurais réellement aimé pouvoir expérimenter ce circuit et partir 5 jours avec un groupe de déficients visuels et leurs accompagnateurs mais pour des raisons organisationnelles et légales, cela n'a pas été possible. Grâce à cela, j'aurais pu vous présenter le résultat, avec l'analyse de ce qui s'était bien, ce qui s'était moins bien passé, ce qui pouvait être amélioré ou encore ce qui était bien pensé.

Malgré cela, j'espère pouvoir le réaliser, dès que l'opportunité se présentera. Dans ce cas, je suivrai le rétroplanning que j'ai créé et je recontacterai tous les lieux touristiques, les restaurants et l'hôtel, afin de réserver et d'approfondir les modalités de paiement.

De plus, je vous parlais précédemment des suites possibles, si mon projet rencontrait du succès. Une des suites possible serait la réorganisation d'une deuxième édition, si je n'ai pas su contenter toutes les personnes qui auraient voulu s'inscrire pour le premier voyage. Une autre suite possible est l'adaptation de ce voyage en version néerlandophone, pour la partie nord de notre pays. La dernière suite possible serait l'ouverture de ce voyage aux publics des pays étrangers limitrophes de la Belgique, tels que l'Angleterre, les Pays-Bas, la France, etc. Pour toutes ces suites, je devrais traduire mon dépliant, afin de pouvoir faire la promotion directement dans le pays et la langue du public ciblé.

XXI. Abstract

a) En français

« Voyage dans tous les sens »

De Bérénice Wafellman

Ce travail commence par présenter la déficience visuelle et présente ensuite l'organisation et le déroulement d'un voyage pour déficients visuels au sein de l'Ardenne belge. « Voyages dans tous les sens » se déroulera du 13 au 17 septembre, avec un groupe de 9 déficients visuels et leurs 9 accompagnateurs. Les participants voyageront dans les quatre sens cardinaux au départ de l'hôtel Floréal de La Roche en Ardenne et au travers des quatre sens physiologiques. Toutes les activités ont été réfléchies pour être adaptées à la déficience visuelle grâce au toucher, à l'odorat, à l'ouïe et au goût : goûter du chocolat artisanal, le sanglochon dans une ferme, toucher des Topiaires à Durbuy, des rapaces au Château de Bouillon, découvrir un sentier pieds nus ou encore sentir les odeurs celtes au Musée. Ce travail vous présente également une enquête, la budgétisation du projet et une proposition de variante.

148 mots

Déficience visuelle – voyage – 4 sens – Ardenne – septembre

b) In het nederlands

« Reis in alle zinnen »

Van Bérénice Wafellman

Dit werk begint met een voorstelling van de gezichtsbeperking en stelt daarna voor de organisatie en het verloop van een reis voor blinden of slechtzienden in de Belg Ardenne. "Reis in alle zinnen" zal tijdens 13 en 17 september plaats vinden met een groep van negen zien gestoorde en hun negen begeleiders. Ze zullen in de vier windstreken vanaf het hotel Floréal in La Roche en Ardenne reizen en door de vier zintuigen reizen. Alle activiteiten zijn nagedacht om aangepast te zijn dankzij het voelen, het ruiken, het horen en het proeven: ambachtelijk chocolade in een chocoladefabriek en jam in een boerderij proeven; de Topiaries in Durbuy en de roofvogels in de Kasteel van Bouillon aanraken; een blotevoetenpad ontdekken; of aan de Keltisch geuren in de museum ruiken. Dit werk stelt u nog een onderzoek, de budgettering van de reis en een voorstelling van een voorstel.

146 woorden

Gezichtsbeperking – reis – 4 zintuigen – Ardenne – september

XXII. Sources

• Filmographie

MANDY Marie, Voir (sans les yeux), Serge KESTEMONT (Luna Blue Film), 2004, 1 heure 29 minutes.

GENTENS Julien, Derrière les yeux, Sarah SLEIMAN, septembre 2015, 23 minutes. Réalisé en partenariat avec l'ASBL Les Amis des Aveugles et Malvoyants

ROPERT Axelle, La Prunelle de mes yeux, Les Films Pelléas, 21 décembre 2016, 1 heure 30 minutes. Visionné en audiodescription lors du Festival International du Film d'Amour (FIFA) de Mons.

• Webographie

« A propos de nous », site Internet de La Ligue Braille, <http://www.braille.be/fr/a-propos-de-nous> (page consultée en septembre 2016)

« Contact », site Internet de l'Office National des Aveugles, <http://ona.be/contact/> (page consultée en septembre 2016)

« Contact », site Internet de l'ASBL Les Amis des Aveugles et Malvoyants, <http://amisdesaveugles.org/contact.html> (page consultée en septembre 2016)

« Qui sommes-nous ? », site Internet de la Fondation I see, <http://www.fondationisee.be/-Qui-sommes-nous-.html> (page consultée en septembre 2016)

« Page d'accueil », site Internet du Service du Tourisme d'Hasselt, <http://visithasselt.be/nl> (page consultée le 8 janvier 2017)

« Page d'accueil », site Internet de Visit Bruges, <https://www.visitbruges.be> (page consultée le 8 janvier 2017)

« Page d'accueil », site Internet de l'Office de Tourisme de La Panne, <http://toerisme.depanne.be> (page consultée le 8 janvier 2017)

« Page d'accueil », site Internet du Service du Tourisme d'Anvers, <http://www.visitantwerpen.be/fr> (page consultée le 8 janvier 2017)

« Infokantoor visit Gent », site Internet du bureau du Tourisme de Gand, https://visit.gent.be/nl/infokantoor-visit-gent-0?context=tourist&_ga=1.252829455.789331191.1490819210 (page consultée le 8 janvier 2017)

« Office du Tourisme », site Internet de l'Office du Tourisme de Tournai, <http://www.visittournai.be/pratique/office-du-tourisme/article/office-du-tourisme> (page consultée le 9 janvier 2017)

« Maison du Tourisme », site Internet de la ville de La Louvière, <http://www.lalouviere.be/loisirs/tourisme/la-maison-du-tourisme> (page consultée le 9 janvier 2017)

« Contact », site Internet de Namur Tourisme, <http://www.namurtourisme.be/contact.php> (page consultée le 9 janvier 2017)

« A propos, Contactez-nous », site Internet de visit.brussels.be, <https://visit.brussels/fr#> (page consultée le 9 janvier 2017)

« Contactez-nous », site Internet de visitmons.be, <http://www.visitmons.be/en-pratique/contactez-nous> (page consultée le 9 janvier 2017)

« Province de Luxembourg », site Internet de l'encyclopédie Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Province_de_Luxembourg (page consultée le 16 février 2017)

« Je cherche un bâtiment / site », site Internet Access-i, <http://www.access-i.be/search.php?i&type=1> (page consultée le 17 février 2017)

« Tourisme et Handicap : hôtels et tourisme social », site Internet du Luxembourg belge, <http://www.luxembourg-belge.be/fr/pratique/tourisme-handicap/tourisme-handicap-hotels.php> (page consultée le 27 février 2017)

Différentes pages, site Internet de l'hôtel La Calèche, <https://lacaleche.be/fr/> (pages consultées le 27 février 2017)

Différentes pages, site Internet de l'hôtel Melba, <http://www.hotel-melba.eu/fr/> (pages consultées le 27 février 2017)

Différentes pages, site Internet du Domaine Azur en Ardenne, <http://www.azurenardenne.be/> (pages consultées le 27 février 2017)

Différentes pages, site Internet de l'hôtel Cap au vert, <http://www.capauvert.be/index.php/fr/> (pages consultées le 27 février 2017)

Différentes pages, site Internet de l'hôtel Eden Ardenne, <http://www.eden-ardenne.be/fr> (pages consultées le 27 février 2017)

Différentes pages, site Internet de l'hôtel La Barrière, <http://www.barrieredetransinne.be/> (pages consultées le 27 février 2017)

« Liste des praticiens », site Internet de l'Association nationale belge de thérapies avec le cheval, <https://www.antheanthesis.org/liste-des-praticiens-1> (page consultée le 28 février 2017)

« Parc à Gibier », site Internet de la Maison du Tourisme de Saint Hubert, <http://www.saint-hubert-tourisme.be/index.php?p=parc-a-gibier#.WRlaVevyjlU> (page consultée le 8 mars 2017)

« Train touristique », site Internet de la Ville de Rochefort, <http://www.rochefort.be/loisirs-et-tourisme/visiter-et-decouvrir/TrainTouristique> (page consultée le 8 mars 2017)

« Cécité et déficience visuelle », site de l'Organisation mondiale de la Santé, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs282/fr/> (page consultée le 21 mars 2017)

« Définition de la déficience visuelle », site Internet de l'Association de Réadaptation et de Réinsertion pour l'Autonomie des Déficiants Visuels, http://www.abc-de-la-dv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=18&Itemid=255 (page consultée le 21 mars 2017)

Différentes pages, site Internet malvoyance.com, <http://www.malvoyance.com/?Accueil> (pages consultées le 23 mars 2017)

« Définition légale de la malvoyance », site Internet du Centre ophtalmologique des Arceaux, <http://www.aubryserny.fr/malvoyance-montpellier-nimes-perpignan-narbonne/malvoyance-definition-legale-sos-retine-montpellier-narbonne-carcassone.html> (page consultée le 23 mars 2017)

« Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 », site Internet du Service Public de la diffusion du droit, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000819417&dateTexte=&categorieLien=id> (page consultée le 1^{er} avril 2017)

« Le Règlement Régional d'Urbanisme – un aperçu », site internet du Centre Scientifique et Technique de la Construction, http://www.cstc.be/homepage/download.cfm?dtype=services&doc=Ilecomte_Reglement_Regional_Urbanisme.pdf&lang=fr (page consultée le 1^{er} avril 2017)

« Les articles 414 et 415 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine: le CWATUP », site Internet de l'ASBL Plain-Pied, <http://www.plain-pied.com/upload/brochures/29.pdf> (page consultée le 1^{er} avril 2017)

« L'accessibilité dans les musées fédéraux », site Internet de la Politique Scientifique belge, <http://www.belspo.be/belspo/ScienceConnection/010/Toegankelijkheid%20FR.pdf> (page consultée le 1^{er} avril 2017)

« Journée de rencontre professionnelle : « musées et handicaps visuels » », site Internet cultureaccessible.fr, <http://www.cultureaccessible.fr/medias/files/compte-rendu-musee-et-handicaps-visuels-du-30-mars.pdf> (page consultée le 1^{er} avril 2017)

« Circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 », site Internet « Réglementations accessibilité », <http://reglementationsaccessibilite.blogs.apf.asso.fr/files/annexe%208%2C%20%20circulaire%202007%2C%20DGUHC%2C%202008.pdf> (page consultée le 1^{er} avril 2017)

« Grottes dans les Ardennes belges », site Internet Ardennes-etape, <http://fr.ardennes-etape.com/vacances-ardenne/12-Grottes-dans-les-Ardennes-belges.html> (page consultée le 4 avril 2017)

Différentes pages, site Internet de la TEC, <https://www.infotec.be/> (pages consultées le 27 avril 2017)

« Demande de devis en ligne », site Internet de Keolis – Travel, <http://www.keolis-travel.be/devis.php> (page consultée le 27 avril 2017)

« Le cadre légal et normatif de l'accessibilité », site Internet Mobilité pour tous, <http://mobilitepour tous.ch/spip.php?rubrique12> (page consultée le 28 avril 2017)

« Malvoyants », site Internet du Centre suisse pour la construction adaptées aux handicapés, http://www.hindernisfrei-bauen.ch/beitraganzeigen_f.php?titel=Malvoyants#Beitrag30 (page consultée le 28 avril 2017)

« Contact », site Internet Hermann & Vandamme, <http://www.hervan.be/fr/contact-1> (page consultée le 28 avril 2017)

« Demande de devis gratuit », site Internet Voyages et Autocars Sambre et Meuse, <http://www.sambre-meuse.be/fr/demande-de-devis-gratuit> (page consultée le 28 avril 2017)

« Contact », site Internet des Voyages Peeters, <http://www.voyages-peeters.be/contact/> (page consultée le 28 avril 2017)

Différentes pages, site Internet des Voyages Léonard, <http://www.voyages-leonard.com/> (pages consultées le 28 avril 2017)

« Formulaire de contact », site Internet des Autocars Doppagne, <http://www.autocars-doppagne.be/index.php?action=page.5> (page consultée le 28 avril 2017)

« Lectures dans le noir », site Internet de Maison de la Francité, <http://www.maisondelafrancite.be/fr/index.asp?ID=91> (page consultée le 28 avril 2017)

« Parlons Ardenne(s) », site Internet Ardenne.org, <http://www.ardenne.org/a-savoir/parlons-ardenne-s> (page consultée le 2 mai 2017)

Différentes pages, site Internet du restaurant La souris gourmande, <https://www.lasourisgourmande.be/> (pages consultées le 8 mai 2017)

Différentes pages, site Internet du restaurant Le Basilic, <http://www.le-basilic.be/> (pages consultées le 8 mai 2017)

Différentes pages, site Internet du restaurant La Fontanella, <http://www.lafontanella.be/> (pages consultées le 8 mai 2017)

Différentes pages, site Internet du restaurant La Stradella, <http://www.la-stradella.be/> (pages consultées le 8 mai 2017)

« Chez Henri, restaurant ardennais », site Internet La-carte.be, http://www.la-carte.be/fr/restaurants/belgique/luxembourg/6980_la-roche-en-ardenne/chez-henri-restaurant-ardennais/ (page consultée le 8 mai 2017)

« La Chine », site Internet de la Maison du Tourisme Houffalize – La Roche en Ardenne, http://www.coeurdelarденne.be/diffusio/fr/deguster/restaurants/la-roche-en-ardenne/la-chine_TFO8634.php (page consultée le 8 mai 2017)

Différentes pages, site Internet du restaurant Signé Jeanne, <http://www.signejeanne.be/fr.php#histoire> (pages consultées le 8 mai 2017)

Différentes pages, site Internet de l'hôtel – restaurant Saint Martin, <http://www.hotelsaintmartin.be/fr/> (pages consultées le 8 mai 2017)

« Qui sommes-nous ? », site Internet Atingo, <http://www.atingo.be/qui-sommes-nous/> (page consultée le 8 mai 2017)

« Le restaurant du Saint Amour », site Internet Saint Amour Hôtel et Restaurant de charme, <http://www.saintamour.be/index.php?action=page.18> (page consultée le 9 mai 2017)

« Fiche métier : accompagnateur de voyages », site Internet Jobintree, <http://www.jobintree.com/metier/accompagnateur-voyages-667.html> (page consultée le 9 mai 2017)

« Accompagnateur de voyages : fiche métier et formations », site Internet Digischool orientations, <https://www.orientation.com/metiers/accompagnateur-de-voyages.html> (page consultée le 9 mai 2017)

« Accompagnateur de voyages / accompagnatrice de voyages », site Internet lesmetiers.net, http://www.lesmetiers.net/orientation/p1_194066/accompagnateur-de-voyages (page consultée le 9 mai 2017)

« La relaxation », site Internet Doctissimo, http://www.doctissimo.fr/html/forme/rem_forme/fo_1116_relaxation.htm (page consultée le 13 mai 2017)

« La relaxation ou les techniques de bien-être », site Internet Dessine-moi une histoire, <http://dessinemoiunehistoire.net/wp-content/uploads/2015/10/La-relaxation-ou-les-techniques-de-bien-%C3%AAtre-AC-Lille.pdf> (page consultée le 13 mai 2017)

« Techniques de respiration et de relaxation », site Internet adosanté.org, http://www.adosante.org/docs/TechniquesDeRespiration_Oct2008.pdf (page consultée le 13 mai 2017)

« La ferme des sanglochons », site Internet de la Ferme des Sanglochons, <http://www.sanglochon.be/> (page consultée plusieurs fois)

« Sentier pieds nus », site Internet du Sentier Pieds Nus, <http://www.sentierpiedsnus.be/fr/> (page consultée plusieurs fois)

« Les Amis des Aveugles et Malvoyants », site Internet de l'ASBL Les Amis des Aveugles et Malvoyants, www.amisdesaveugles.org (page consultée plusieurs fois)

« Domaine de vacances à La Roche », site Internet du Groupe floréal, <https://www.florealgroup.be/page/la-roche.html> (page consultée plusieurs fois)

« Google maps », site Internet de navigation de Google, www.google.be/maps (page consultée plusieurs fois)

« Chocolaterie Cyril », site Internet de la Chocolaterie Cyril, <https://www.cyrilchocolat.be/> (page consultée plusieurs fois)

« ASBL La Gatte d'Or », site Internet de l'ASBL La Gatte d'Or, <http://www.lagattedor.be/> (page consultée plusieurs fois)

« Le Château Fort », site Internet de Bouillon – Initiative, <http://www.bouillon-initiative.be/si.php?db=11&lang=> (page consultée plusieurs fois)

« Musée des Celtes », site Internet du Musée des Celtes, <http://www.museedesceltes.be/fr/> (page consultée plusieurs fois)

« Le Parc des Topiaires », site Internet du Parc des Topiaires, <http://www.topiaires.durbuy.be/Le-Parc-des> (page consultée plusieurs fois)

« Dictionnaire de français », site Internet Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> (page consultée plusieurs fois)

- Bibliographie

Norme SIA 500 : Construction sans obstacles, Zurich, Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, 2009.

Dr Katarla, *Syllabus de la Laughter Yoga International University*, Karnataka, maison d'édition inconnue, année d'édition inconnue.

- Médiagraphie

Schéma sur le marquage des marches, tiré de la Norme SIA 500, reçue par le Centre suisse pour la construction adaptée aux personnes handicapées.

Carte de la région de l'Ardenne belge, tirée de

<http://www.worldatlas.com/webimage/countrys/europe/lgcolor/becolor.gif>.

Autocar des voyages Léonard Grand Tourisme 32 places, tiré de <http://www.voyages-leonard.com/corporate/flotte/gamme>.

Carte de l'Ardenne belge, tirée de <http://www.ardenne.org/ardenne>.

Photographie du Musée des Celtes, tirée de <http://www.saint-hubert-tourisme.be/>.

Photographie de la Ferme des Sanglochons, tirée de www.sanglochon.be.

Photographie d'un sanglochon mâle, tirée de <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sanglochon>.

Photographies personnelles.

XXIII. Annexes

a) Table des annexes

1. Thermoformage	54
2. Formulaire de l'enquête	56
3. Analyse des résultats de l'enquête	59
4. Fiche signalétique	61
5. Fiche d'activité	63
6. Plan du Parc des Topiaires	64
7. Carnet des restaurants.....	65
8. Dépliant présentant mon voyage	66

1. Thermoformage

Voir page suivante

2. Formulaire de l'enquête

28/04/2017

Circuit touristique pour les déficients visuels en Belgique

Circuit touristique pour les déficients visuels en Belgique

Découvrir les motivations des personnes avec une déficience visuelle pour un circuit basé sur les 5 sens en Belgique.

D'avance merci pour votre participation à ce questionnaire.

***Obligatoire.**

Votre profil

1. Êtes-vous ?

Une seule réponse possible.

- Femme
 Homme
 X

2. Quel âge avez-vous ? *

3. Quelle est votre déficience visuelle ? *

Une seule réponse possible.

- Malvoyant
 Non voyant

4. Quelle est l'origine de votre déficience ? *

Une seule réponse possible.

- Naissance
 Accident
 Maladie
 Autre : _____

Le projet

5. Êtes-vous intéressé(e) par un circuit organisé en Belgique basé sur les sens ? *

Une seule réponse possible.

- Si oui, merci de passer à la question suivante.
 Si non, merci de passer directement à la dernière question.

6. Quelle(s) région(s) aimeriez-vous découvrir ? **Plusieurs réponses possibles.*

- Les Ardennes
- Bruxelles
- La Côte
- Le Hainaut
- Le Limbourg
- Autre : _____

7. Quelle(s) thématique(s) vous attire(nt) le plus ? **Plusieurs réponses possibles.*

- Art
- Architecture
- Musique
- Histoire
- Sciences
- Gastronomie
- Sport
- Nature
-

8. Par rapport à la question précédente, à quelles activités aimeriez-vous participer ?

9. Par quel thème seriez-vous intéressé ? *

10. Qu'attendez-vous d'un tel voyage ?

11. Avez-vous déjà participé à un voyage organisé ? **Une seule réponse possible.*

- Oui, en Belgique.
- Oui, à l'étranger.
- Non.

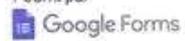
12. D'après vous, quelle serait la durée idéale ? *

Une seule réponse possible.

- 3 jours
- 4 jours
- 5 jours
- 6 jours

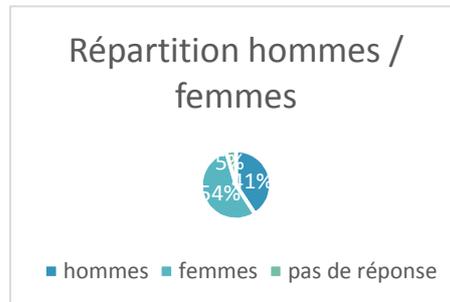
13. Pourquoi n'êtes-vous pas intéressé pas ce type de voyage ? -Seulement pour les personnes ayant répondu non à la question 5.

Fourni par



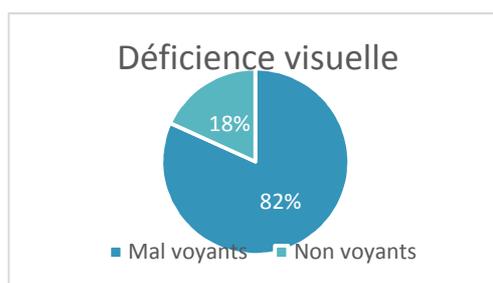
3. Analyse des résultats de l'enquête

Tout d'abord, il y a eu 22 répondants à mon enquête. 9 étaient des hommes, 12 des femmes et une personne n'a pas répondu à cette question.



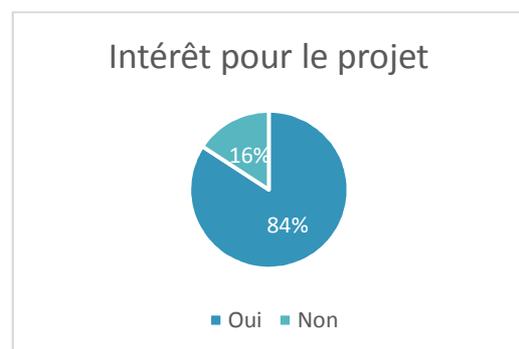
Les répondants n'appartenaient pas qu'à une seule tranche d'âge en particulier, j'ai eu des réponses de personnes de tout âge, allant de 19 à 69 ans. Grâce à cette information, je peux me dire que mon voyage aura du succès tant auprès des jeunes qu'auprès des moins jeunes. En effet, les personnes ayant répondu ne pas être intéressées sont âgées de 20, 50 et 69 ans.

Environ 82% des répondants sont malvoyants et 18% sont, quant à eux, non-voyants.

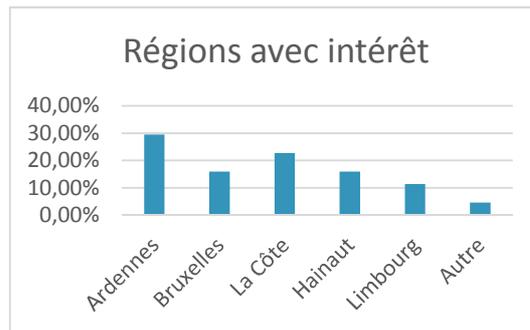


La plupart des personnes ayant répondu à mon enquête sont déficientes visuelles depuis leur naissance (43%), 29% le sont devenus suite à une maladie, 9% suite à un accident et 19% le sont devenus suite à autre chose.

Ma 5^{ème} question portait sur l'envie des personnes à participer à un voyage organisé, en Belgique. Sur les 19 personnes qui ont répondu à cette question, 16 d'entre elles, ce qui équivaut à 85%, ont répondu qu'elles étaient intéressées par le projet, contre 3 personnes malvoyantes qui ne l'étaient pas, soit parce qu'elles ont la possibilité de voyager seules ou avec leur famille ou parce qu'elles n'en ont pas spécialement l'envie actuellement. L'envie de participer à un tel voyage dépend de la personne, de son acceptation de la déficience ou encore de son autonomie.



Les régions qui récoltent le plus de votes sont les Ardennes, avec environ 30%, la Côte avec environ 23% et Bruxelles et le Hainaut, qui récoltent tous les deux 16% des votes.



Les thématiques qui intéressent le plus les participants sont la nature, 20% des votes, l'histoire et la gastronomie qui ont 14% des votes et la musique, avec environ 13% des votes.

En ce qui concerne les activités auxquelles les personnes souhaitent participer, elles sont de tout types : certains veulent visiter un musée, faire une découverte nature, un tour commenté dans une ville, participer à des ateliers découverte, faire des balades à vélo, ou le long d'un fleuve, d'une rivière. D'autres voudraient découvrir l'histoire, le folklore ou encore l'architecture et la gastronomie. Une personne précise qu'elle voudrait surtout que les activités soient adaptées et bien encadrées, pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin.

Au point de vue des thèmes qui intéressent les personnes, la nature, l'histoire, la musique, la lecture, le cinéma et la gastronomie sont ceux qui reviennent assez régulièrement.

D'un voyage comme celui que je projette, les personnes attendent relativement les mêmes choses : la mixité entre voyant et mal et non-voyant, des visites adaptées, basées sur les 5 sens, des rencontres, des moments conviviaux et de la découverte.

Quant à la participation à un voyage organisé, presque 45% des personnes n'ont jamais participé, tandis que presque 28% sont déjà partis à l'étranger et les presque 28% restants, ont déjà voyagé en Belgique.

Selon les personnes interrogées, la durée idéale serait de 5 jours (6 répondants sont d'accord) ou 3 ou 4 jours (chacun 4 votes). Les autres possibilités étaient 6 ou 7 jours, personne n'a répondu 6 jours mais 3 personnes ont répondu 7 jours. D'après moi, 7 jours est trop long. Je vais donc me baser sur un voyage d'une durée de 4 à 5 jours, étant donné que la différence entre ces durées n'est pas très importante.

4. Fiche médicale

FICHE SIGNALÉTIQUE

**À compléter et à renvoyer impérativement avant le 3 septembre 2017 à l'adresse suivante :
berenice.wafelman@outlook.com**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Date et lieu de naissance : _____

Téléphone / GSM : _____ Adresse e-mail : _____

N° de registre national : _____

Nom et n° de tél de votre médecin traitant : _____

Personne de contact : (nom – prénom – n° de tél) : _____

Êtes-vous déficient visuel ? Si oui, précisez : _____

Disposez-vous d'aide à la marche ? (cane blanche, canne d'appui,...)
Si oui, précisez laquelle : _____

Avez-vous des problèmes de santé ? (anxiété, dépendance, allergie,
épilepsie,...) _____

Avez-vous un régime alimentaire particulier ? (végétarien, sans
lactose,...) _____

Devez-vous prendre des médicaments ? Si oui, lesquels et en quelle
quantité ? _____

Quand avez-vous été vacciné(e) contre le tétanos ? _____

Quel est votre groupe sanguin ? _____

Disposez-vous d'une assurance personnelle ? _____

Avez-vous des antécédents médicaux à signaler à l'équipe
encadrante ?

Chambre : simple – double

Collez ici une vignette mutuelle

Par la signature de ce document, je certifie que toutes les informations
remplies sont correctes.

Fait à, le

Signature :

5. Fiche d'activité

FICHE D'ACTIVITÉ

Nom :

Adresse :

Mail :

N° tél :

Date maximale réservation :

Jours et horaires d'ouverture :

Jours de visites guidées :

En quoi consiste la visite :

Prix :

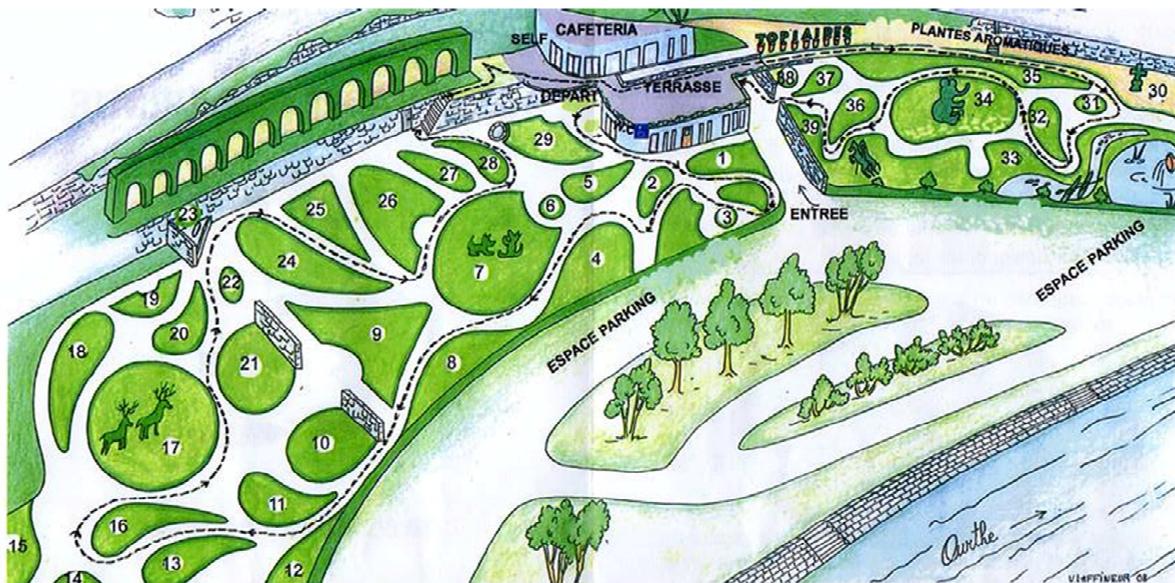
*Accessibilité ?
(fiche technique)*

Distance par rapport au logement :

Contacts :

Remarques :

6. Plan du Parc des Topiaires



N°1 Un petit clin d'œil au dessin animé « Alice au Pays des Merveilles », le café et le thé sont servis à votre intention. Les buis de la cafetière et de la tasse ont une cinquantaine d'années, ce qui correspond à l'âge moyen des plantes du parc.

N°2 Un personnage âgé de 60 ans vous souhaite la bienvenue. Il a fallu 15 ans pour lui donner sa forme définitive.

N°3 Le cœur transpercé d'une flèche se regarde de 3 étapes. Il fut offert par l'artiste à son épouse, pour la Saint-Valentin. Dans la 1ère étape vous pouvez distinguer la flèche du cœur. A la 2° étape, vous pouvez voir la flèche qui transperce le cœur. A la 3° étape vous pouvez voir le cœur transpercé par la flèche. Bien entendu, il faut déployer toute votre imagination afin de pouvoir percevoir ce que l'artiste a voulu représenter.

N°4 La femme au bain et sa compagne allongée comptent septante printemps, bien qu'elles ne les paraissent pas.

N°5 Le coq est en fusain panaché jaune et vert.

N°6 Pamela Anderson, la « bimbo » attitude fait toujours rêver.

N°7 Le parterre central de la première partie accueille plusieurs sortes d'animaux dans des positions différentes: chat effrayé par le chien, pandas dans sa bamboueraie ...

N°8 Le triptyque « Foi, Espérance, Amour », représenté par une croix, une ancre et un cœur, fut spécialement conçu et offert au Pape pour garnir son jardin personnel au Vatican. Ici vous pouvez apercevoir une réplique de ce triptyque.

N°9 Quelques petits commérages racontés par quelques écureuils.

N°10 Dans ce parterre, vous pourrez admirer différents paniers fleuris (selon la saison).

N°11 il s'agit d'une représentation de Bacchus que nous pouvons voir sur son tonneau à vin. Saint Bacchus est le dénominateur romain de Dionysos en grec (dieu du vin).

N°12 Encore un petit intermède dans le monde des animaux où un renard effraie une poule.

N°13 Admirez une autre œuvre ornant le jardin romain, à savoir la tiare papale. Comme pour le triptyque, il s'agit d'une réplique.

7. Carnet des restaurants



Restaurants situés à La Roche en Ardenne

Ce carnet présente quelques restaurants et vous
donne des informations à leur sujet.

Ce carnet n'est, bien évidemment, pas exhaustif.

**Créé par WAFELLMAN Bérénice, votre guide
accompagnatrice durant le séjour.**

8. Dépliant présentant mon voyage

